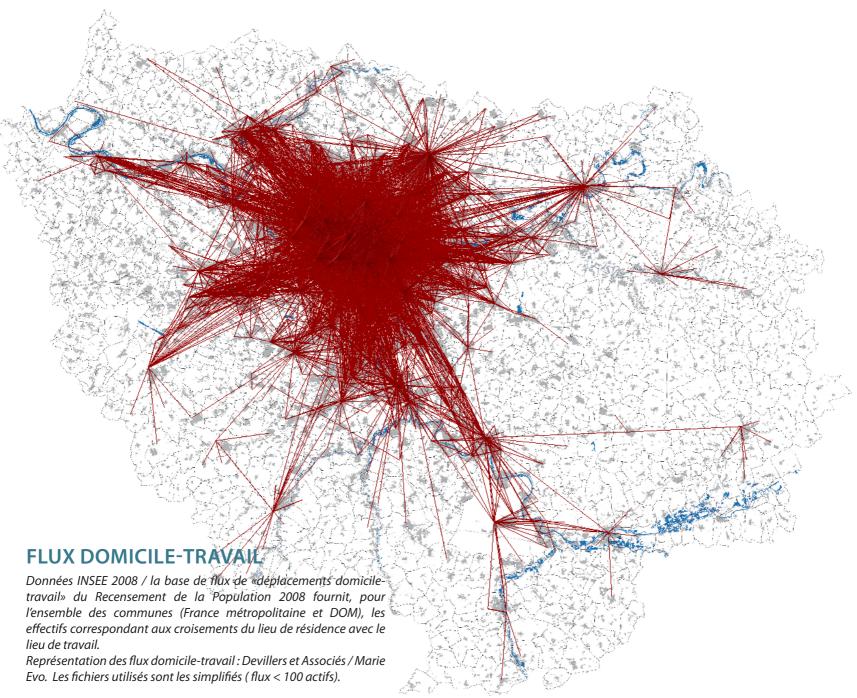
LES BASSINS DE VIE DU GRAND PARIS, «PÔLES-RÉSEAUX-TERRITOIRES» CHRISTIAN DEVILLERS ET MARIE EVO (DEVILLERS ET ASSOCIÉS), réalisé avec la collaboration de Christian Isberie, Daniel Marin (CDVIA), Alain Bourdin et Burçu Ozdirlik (IFU), Rachel Mullon, Julie Thouvenin et Jeanne Olléon (Devillers et Associés)

. Une représentation des territoires de l'Ile de France à partir des flux Domicile-Travail Pôles-réseaux-territoires»		
2. Des territoires limités et «locaux»	45	
3. Interdépendance : le fonctionnement de la métropole	59	
4. Une mobilité et une autonomie variables	70	
5. Les bassins de vie ont-ils des centres ?	79	
6. Une base pour les «territoires de la métropole»	83	
7. Quels enseignements tirer de cette étude ?	107	

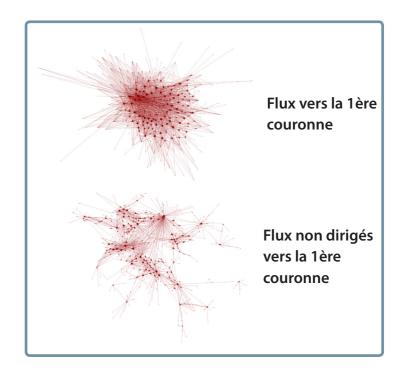


1. UNE REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES DE L'ILE DE FRANCE À PARTIR DES FLUX DOMICILE-TRAVAIL «PÔLES-RÉSEAUX-TERRITOIRES»

Il est difficile de découper une métropole qui est par essence continue. Nous proposons d'identifier des territoires par des flux et non des limites, à partir de la pratique de leurs habitants à travers leurs déplacements. Cette première approche modélise les données INSEE «déplacements domicile-travail» pour les 1300 communes de l'Île de France à partir des fichiers simplifiés dans lesquels seuls ls flux au-dessus de 100 actifs sont comptabilisés. Les autres déplacements (loisirs, achats, divertissements,...) en majorité plus courts, ne font pas l'objet d'un recensement exhaustif. Ils sont étudiés dans le chapitre suivant à partir de l'Enquête Globale Transport.

En reliant par leur centre les communes d'origine et les communes de destination des actifs, nous avons obtenu des représentations réticulaires indiquant de fortes intensités de flux entre les zones d'habitation et d'emploi. Une première représentation (voir ci-contre) ne montre qu'une tache centrée sur Paris, totalement illisible.

Nous avons alors procédé à plusieurs expérimentations. sur les données. La 1ère a consisté à isoler les flux allant vers la 1ère couronne.

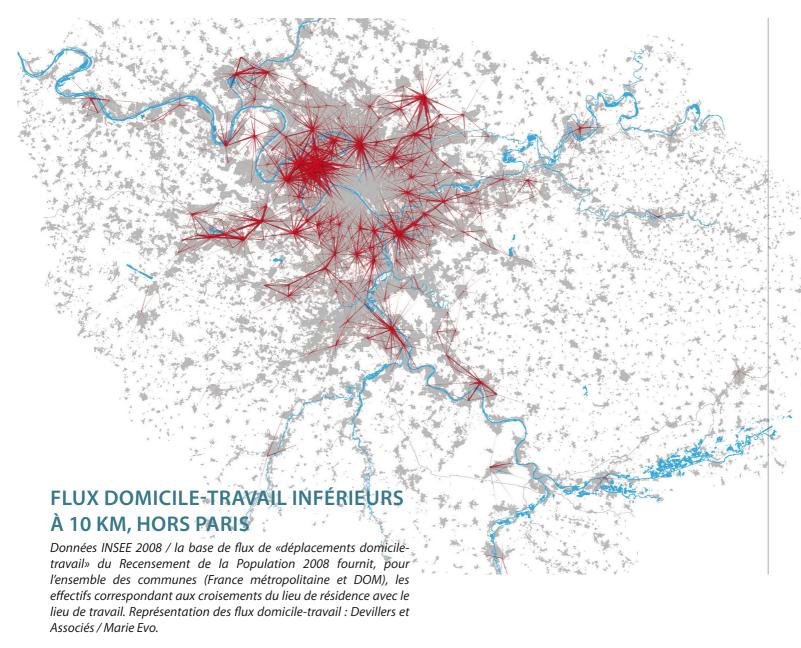


Ces deux représentations, plus claires, nous ont permis de mieux distinguer les flux et de prendre conscience que certaines communes attirent des actifs de très loin et de partout, tandis que d'autres les attirent localement, depuis les communes voisines.

Une deuxième expérimentation a consisté à ne représenter que les flux de proximité².

¹ La base « déplacements domicile-travail » du recensement de la population 2008, fournit, à un échelon communal, les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence avec le lieu de travail.

² sur une suggestion de Burçu Ozdirlik



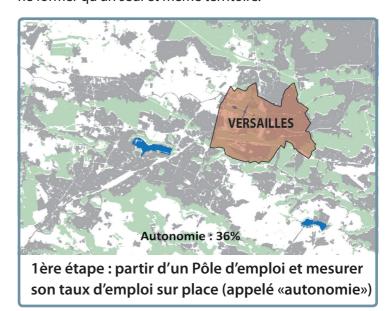
Pour étudier les flux de proximité, nous avons sélectionné les flux en fonction de leur portée¹. Plusieurs seuils ont été testés. La représentation des flux inférieurs à 10km était particulièrement intéressante². Elle mettait en évidence des échanges plus intenses dans la zone centrale (Paris et 1ère couronne) mais néanmoins importants ailleurs : Versailles et St Quentin en Yvelines, Evry, Cergy,... Ces liens forts indiquaient des territoires où il se passait quelquechose, mais il était difficile d'en déduire des limites territoriales, en particulier lorsque l'on se rapprochait de Paris. Certaines communes au sein d'un groupe semblaient tisser une toile entre elles, alors que d'autres apparaissaient plus comme le chaînon d'une maille.

Pour «décanter» la toile de la maille, nous avons mis en place une méthode de traitement des données domicile-travail basée sur la mesure du taux d'emploi sur place. En effet, un ensemble de communes qui échangent de façon intense des actifs entre elles, capte ces actifs sur un territoire et le taux d'emploi sur place de ce territoire est supérieur à la moyenne communale³.

Cette méthode procède par itérations, en partant d'un Pôle

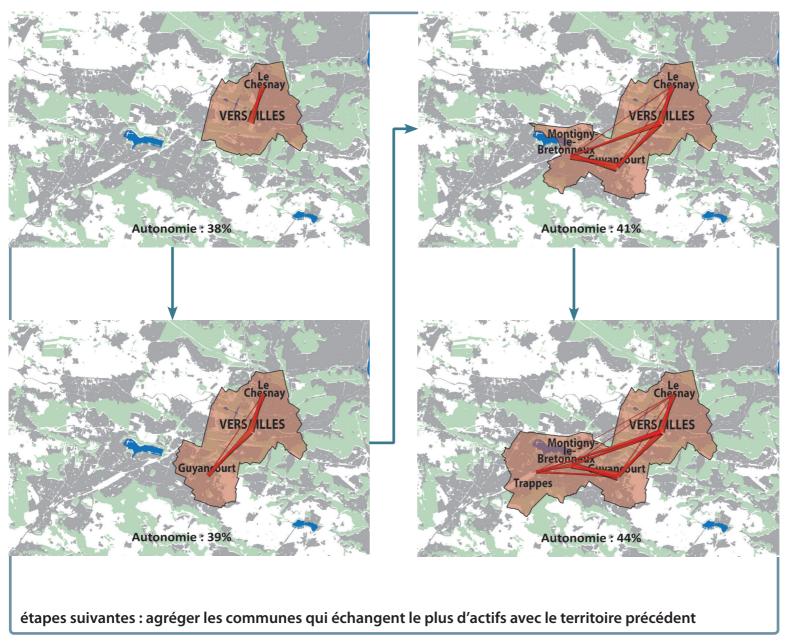
1 distance à vol d'oiseau entre communes d'origine et de destination

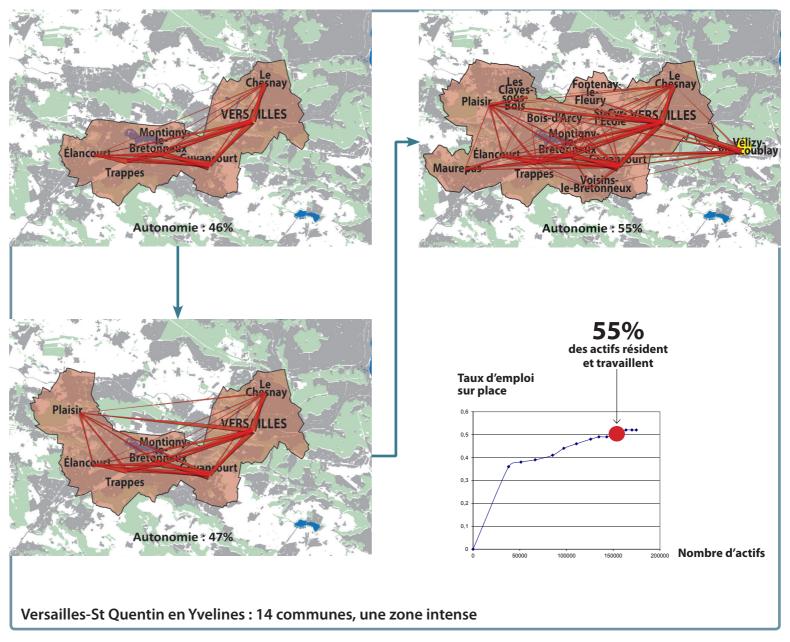
d'emploi. Elle consiste à agréger à partir les communes qui échangent beaucoup d'actifs avec un périmètre, jusqu'à ce que la proportion d'actifs qui résident et travaillent sur place plafonne ou s'interrompe. L'agrégation est ainsi limitée au «plus petit périmètre qui maximise le taux d'emploi sur place». Les croquis suivants montrent un exemple, celui des communes autour de Versailles et St Quentin en Yvelines, qui apparaissent, du point de vue des flux domicile-travail, ne former qu'un seul et même territoire.

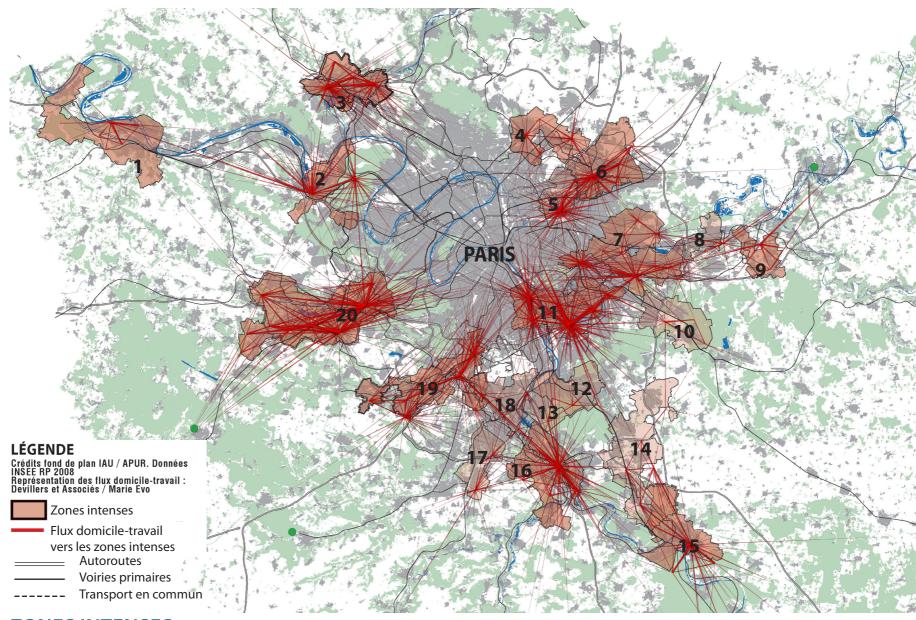


² il se trouve que 10 km est aussi l'échelle de la ville de Paris, que l'on peut inscritr dans un carré de 10km de côté

³ de 16 à 25% environ pour une commune de l'île de France hors Paris







ZONES INTENSES

superposition des flux avec les périmètres définis par la méthode de l'agrégation

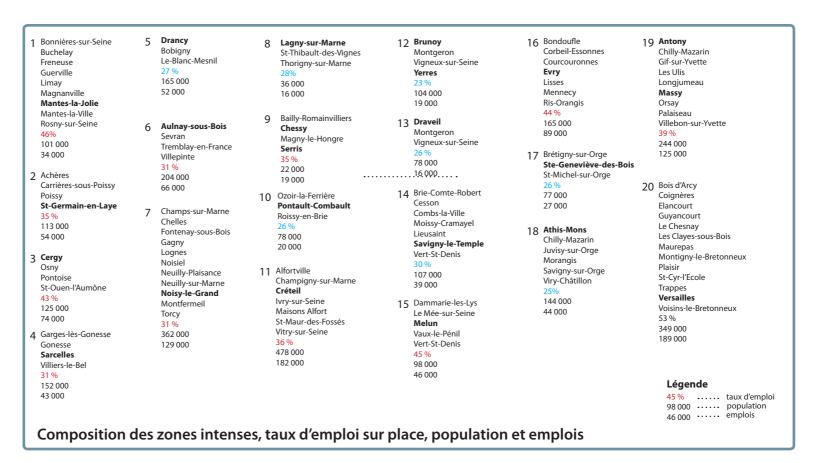
Nous avons procédé par agrégation sur l'ensemble de l'île de France hors Paris, en partant des principaux pôles d'emploi, et trouvé 20 groupes de communes, ou territoires, que nous avons appelées «**zones intenses**» car elles se caractérisent par l'intensité d'échanges d'actifs entre elles.

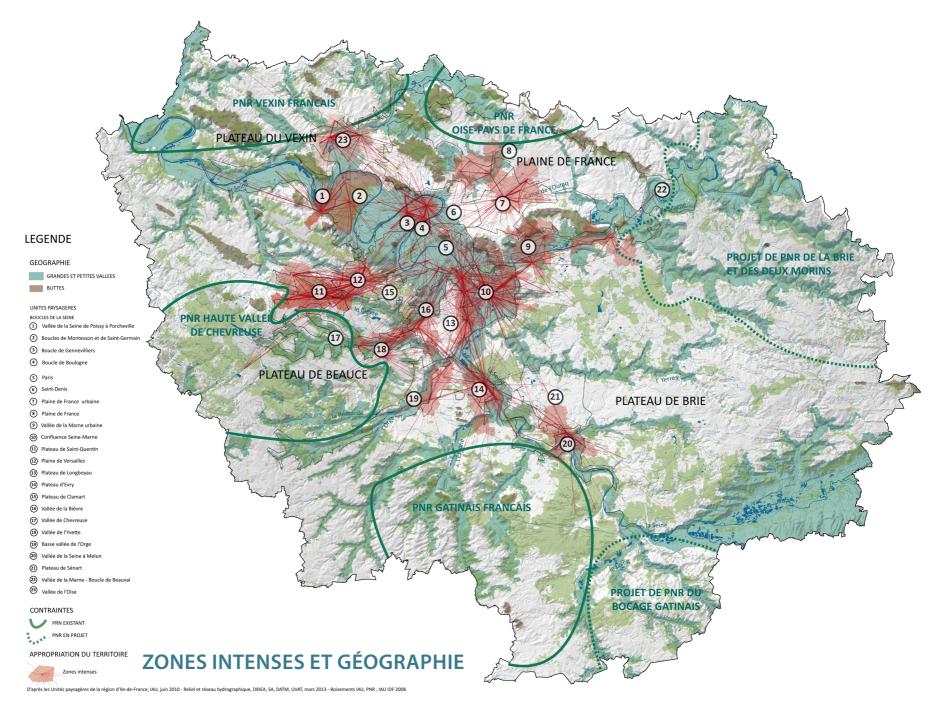
Le tableau ci-dessous décrit les communes qui les composent, le taux d'emploi sur place obtenu, la population

concernée, et le nombre d'emplois du territoire. Elle donne également, pour trois d'entre elles, des agrégations constatées à l'intérieur même de la zone, ce qui donne des zones intenses imbriquées.

On constate que:

1. certains territoires agrégent plusieurs pôles d'emploi généralement considérés individuellement : Versailles





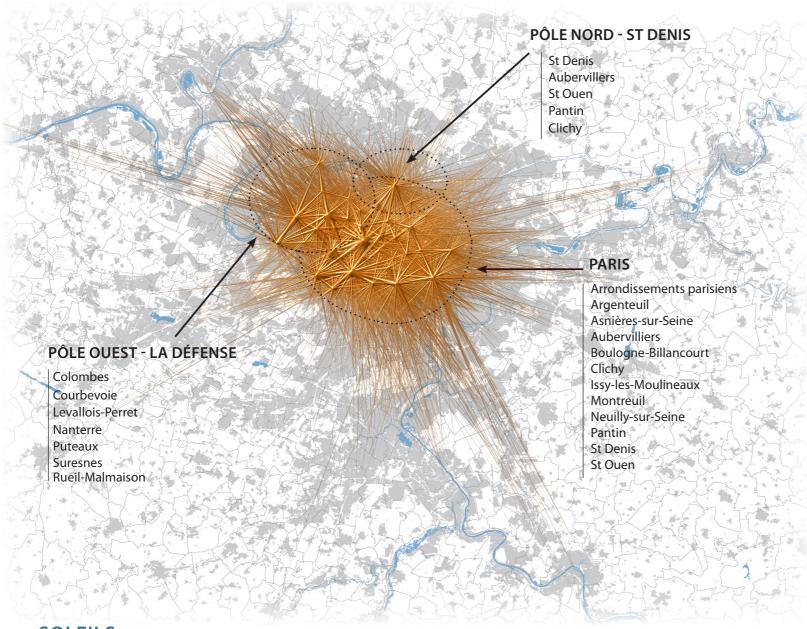
- et la ville nouvelle de St Quentin en Yveline, Massy et les Ulis. D'autres se trouvent, à l'inverse, désagrégées : Melun et Sénart, Marne la Vallée.
- 2. leur construction est étroitement liée à l'histoire. En particulier, on distingue les villes préfectures (Créteil, Bobigny), les villes nouvelles (Cergy, Evry, Sénart, St Quentin en Yvelines), et les villes historiques (Versailles, St Germain-en-Laye, Mantes).
- 3. certaines ont profité des lignes de transport, qui constituent leur colonne vertébrale (le RER C et les lignes N et U pour Versailles et St Quentin, le RER B pour Antony-Massy-Les Ulis), d'autres les ont vécues comme un obstacle au rapprochement (l'A1 divise les zones intenses de Sarcelles et Aulnay-sous-Bois)
- 4. une confrontation avec la géographie (voir carte cicontre) explique aussi que d'autres rapprochements n'aient pas eu lieu (St Quentin et Les Ulis sont séparés par le plateau de Saclay et la vallée de Chevreuse, Noisy le Grand et Aulnay-sous-Bois sont séparés par les buttes de l'Est parisien.
- 5. leur «autonomie», mesurée par le taux d'emploi sur place, varie entre 23 et 53%. Elle augmente avec l'éloignement à Paris, mais pas toujours : Yerres n'a qu' une autonomie de 23%. On remarquera que seules deux grandes zones intenses sont limitrophes d'une zone centrale autour de Paris, avec des taux d'emploi sur place relativement faibles au regard de leur population : Créteil (36%), et Noisy-le-Grand (31%)
- 6. elles recouvrent l'ensemble de l'unité urbaine de

- l'INSEE, et même la dépassent un peu (Mantes, Sénart, Chessy-Serris)
- 7. les zones intenses comptent entre 22 000 habitants (Chessy-Serris) et 480 000 habitants (Créteil).

Le tableau ci-dessous récapitule les données principales.

	habitants	actifs	emploi	taux	taux
				d'emploi	d'emploi
Antony-Massy	244 000	112 000	125 000	1,1	39%
Athis-mons	144 000	67 000	44 000	0,7	25%
Aulnay-sous-bois	204 000	81 000	66 000	0,8	31%
Cergy	125 000	57 000	74 000	1,3	43%
Chessy- Serris	22 000	13 000	19 000	1,5	35%
Créteil	478 000	213 000	182 000	0,9	36%
Drancy	165 000	64 000	52 000	0,8	27%
Draveil	78 000	34 000	16 000	0,5	26%
Evry	165 000	72 000	89 000	1,2	44%
Lagny-sur-Marne	36 000	17 000	16 000	0,9	28%
Mantes la jolie	101 000	40 000	34 000	0,9	46%
Melun	98 000	43 000	46 000	1,1	45%
Noisy le grand	362 000	165 000	129 000	0,8	31%
Pontault-combault	78 000	37 000	20 000	0,5	26%
Ste genevieve des bois	77 000	36 000	27 000	0,8	26%
Sarcelles	152 000	55 000	43 000	0,8	31%
Savigny le temple	107 000	51 000	39 000	0,8	30%
St Germain en laye	113 000	52 000	54 000	1,0	35%
Versailles-st quentin	349 000	166 000	189 000	1,1	53%
Yerres-Brunoy	104 000	46 000	19 000	0,4	23%

Données socio-économiques des zones intenses



SOLEILS

Agglomérations de communes qui échangent beaucoup d'actifs entre elles et de très loin : Paris et la Défense

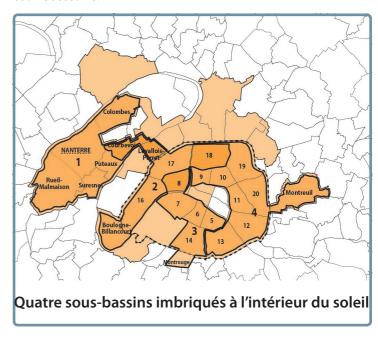
La même méthode agrégative appliquée aux pôles d'emploi des arrondissements parisiens permet également de délimiter «Paris». Le périmètre est obtenu en agrégeant les communes autour du 15ème arrondissement de Paris (le 1er pôle d'emploi parisien, de peu devant el 8ème arrondissement). Le taux d'emploi sur place est beaucoup plus haut que pour les zones intenses. Il démarre à 43% dans le 15ème arrondissement et plafonne à 80%.

Nous avons appelé ce territoire **«Soleil»** car il est composé de communes échangeant beaucoup d'actifs entre elles mais qui attirent également beaucoup d'autres actifs de très loin. Le périmètre obtenu correspond à Paris avec Boulogne, Issy-les-Moulineaux et Montreuil, une Défense élargie à Colombes, Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes et Levallois-Perret, et un pôle autour de St Denis (Clichy, St Ouen, St Denis, Aubervilliers, Pantin).

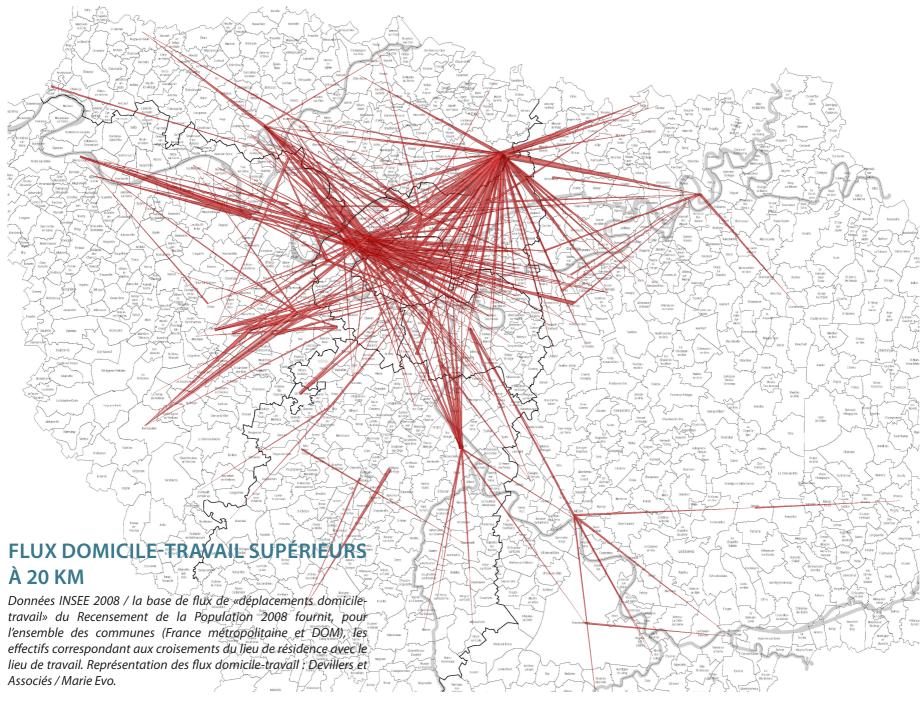
Une recherche de sous-bassins imbriqués à l'intérieur du Soleil met en évidence quatre parties : la Défense «élargie» obtenue par agrégation à partir du pôle d'emploi de Nanterre, un croissant à l'ouest allant d'Issy-les-Moulineaux au 18ème arrondissement, un pôle «Centre de Paris» agrégé à partir du 14ème arrondissement, et un pôle «Est de Paris» obtenu à partir du 20ème arrondissement. Cette analyse devra être complétée par une étude plus approfondie qui confirmera -ou non- ce découpage.

L'agrégation à partir des communes situées au Nord de Paris,

autour de St Denis ne permet pas de mettre en évidence un territoire «Nord de Paris». il semblerait qu'aujourd'hui St Denis, Aubervilliers, St Ouen, Pantin, forment une collection de communes attirant des actifs de très loin, mais peu des communes voisines. Là encore un complément d'analyse est nécessaire.



Cette constatation amène à discerner un troisième type de communes : celles qui attirent beaucoup d'actifs de communes éloignées.



Afin de distinguer les communes qui attirent des actifs de très loin, nous avons repris l'expérimentation sur la représentation des flux, en faisant apparaître uniquement les flux supérieurs à 10 et 20 km en dehors du «soleil».

Ces représentations ont conduit à l'identification de communes qui attirent beaucoup d'actifs à plus de 10km. Nous les avons appelées **«étoiles».**

Afin de les répertorier, il a fallu mettre en place une typologie, basée sur des critères qui rendent compte de leur attraction : portée, nombre de branches et de directions différentes. Nous avons ainsi défini 4 classes d'attraction (courte, longue et partielle, longue et moyenne longue et importante) qui ont conduit à deux types d'étoiles :

- -les petites étoiles (plus de 10 branches à plus de 10 km) Aulnay-sous-Bois, Cergy, Créteil, Evry, Gennevilliers, Guyancourt, Ivry, Les Ulis, Massy, Melun, Noisy-le-Grand, Orly, Poissy, Rungis, Vélizy-Villacoublay, Versailles
- **-les grandes étoiles** (plus de 5 branches et 7 directions différentes à plus de 20km) Roissy

Les mêmes critères sur les communes formant le «soleil» donne d'autres étoiles, et surtout des grandes :

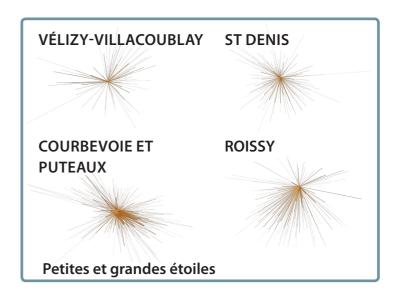
-les petites étoiles du soleil

Argenteuil, Aubervilliers, Boulogne-Billancourt, Clichy, Colombes, Issy-les-Moulineaux, Montreuil, Neuilly-sur-

Seine, Pantin, Rueil-Malmaison, St Ouen, Paris 4ème arrondissement

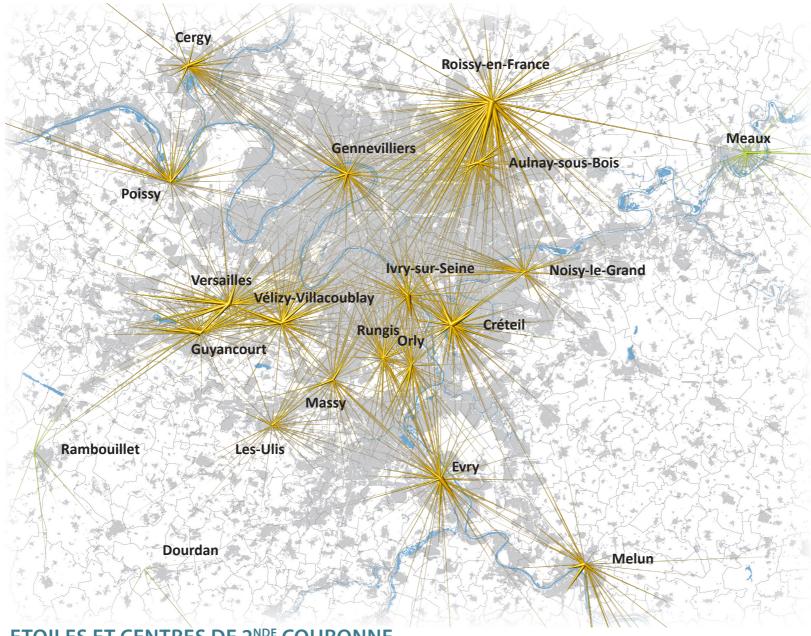
-les grandes étoiles du soleil

tous les arrondissements parisiens sauf Paris 3, 4, 5 et 6, St Denis, Nanterre, Puteaux, Courbevoie



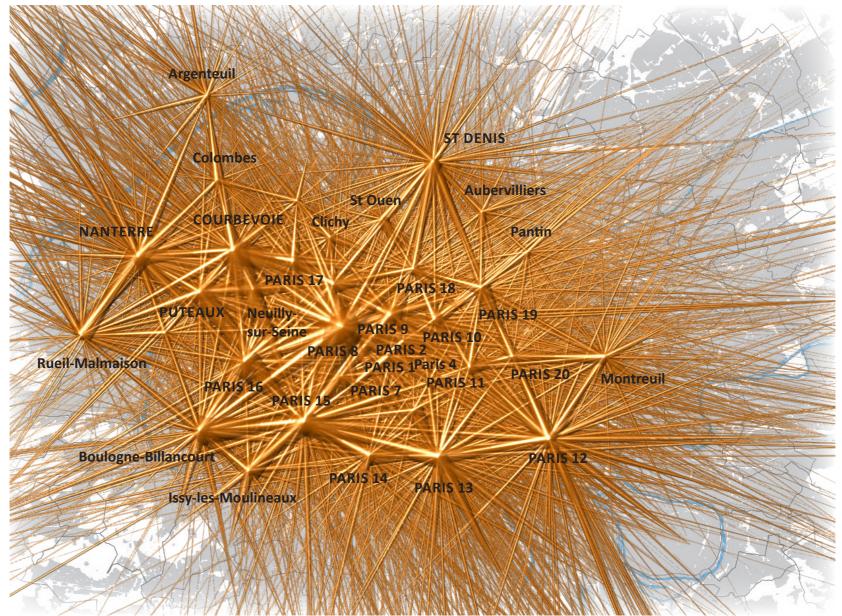
Les communes hors de l'unité urbaine qui avaient plus de 4 branches (sans seuil sur la portée) ont été comptabilisées à part, et appelées «centres de grande couronne». Il s'agit de Meaux, Rambouillet, Fontainebleau, Etampes, Coulommiers, Provins, Montereau-Fault-Yonne, Nemours, Dourdan, Brie Comte-Robert.

Les cartes suivantes représentent les étoiles dans et en dehors du soleil ainsi que les centres de grande couronne.



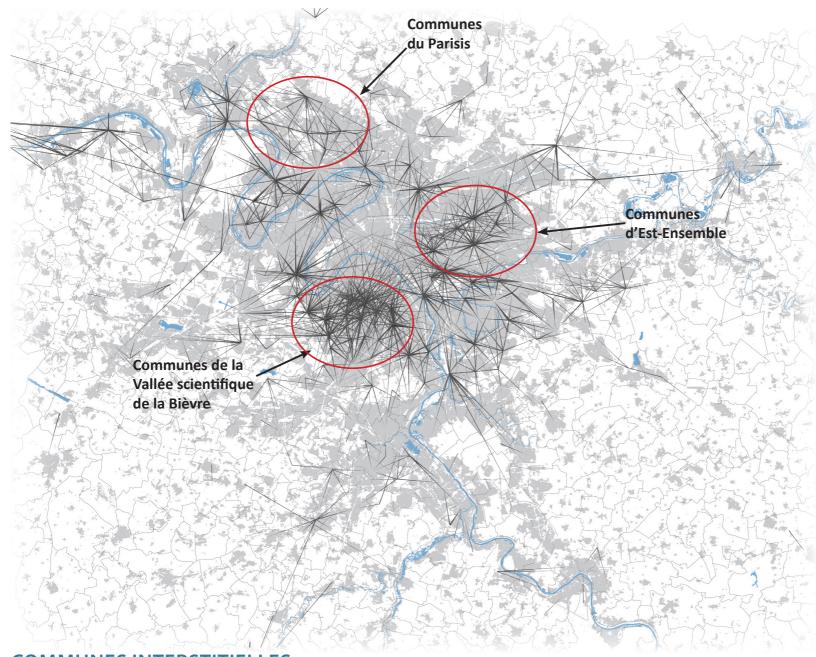
ETOILES ET CENTRES DE 2^{NDE} COURONNE

Communes qui attirent beaucoup d'actifs à plus de 10 km et Centres en dehors de l'unité urbaine



PETITES ET GRANDES ETOILES AU SEIN DU SOLEIL PARISIEN

(Les petites étoiles sont en minuscules et les grandes en majuscules)



COMMUNES INTERSTITIELLES

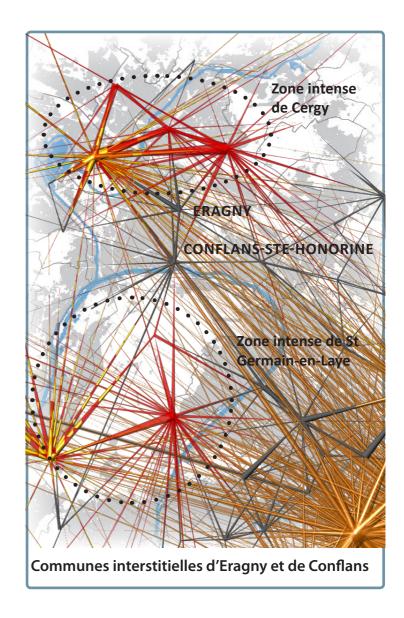
Communes n'appartenant pas aux types précédents, mais qui reçoivent des flux non négligeables d'actifs

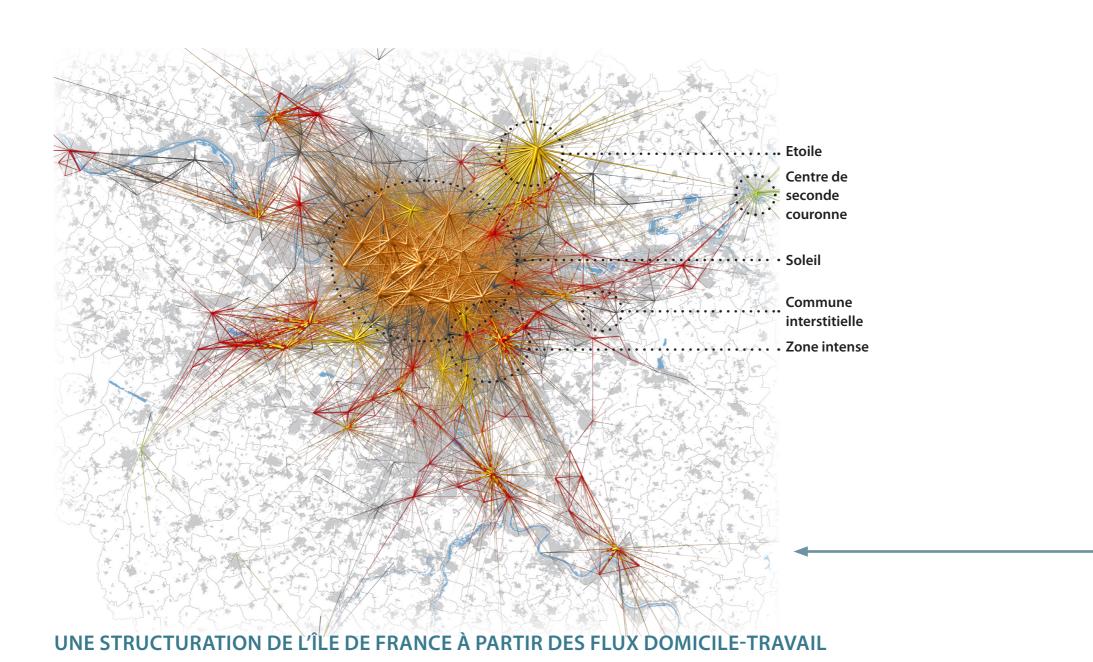
34 // TOME 1 / AIGP / LES URBANISTES ASSOCIES / PÔLES-RÉSEAUX-TERRITOIRES

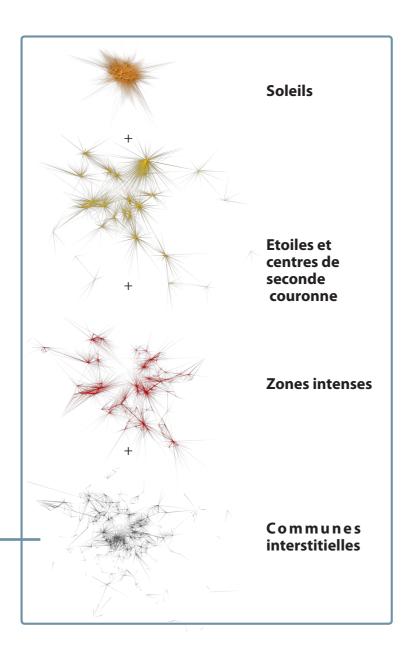
Après avoir distingué les communes faisant partie des «zones intenses», du «soleil», des «étoiles» et des «centres de grande couronne», nous avons représenté les flux ayant pour destination les autres communes (voir ci-contre).

On distingue à la fois des groupes plus ou moins denses, ayant déjà formé une intercommunalité (Communes du Parisis, de la Vallée Scientifique de la Bièvre, Est-Ensemble) et des communes plus isolées. Ces communes sont à l'interstice entre des zones intenses ou entre une zone intense et le soleil. Nous les avons appelées «communes interstitielles».

L'exemple ci-contre montre les communes de Conflansst-Honorine et de Eragny, qui sont à l'intesrtice entre les zones intenses de Cergy et de St Germain-en-Laye. Elles échangent des actifs avec certaines communes de l'une ou de l'autre, mais sans rentrer dans l'un ou l'autre des systèmes.







Nous avons appelé les 5 types décrits ci-dessus <u>« Pôles-Réseaux-Territoires »</u>, car ils définissent des territoires par des Pôles ou la mise en réseau de pôles (cf. pages suivantes). On redonne leur définition ci-dessous :

- **1. le Soleil :** une agglomération de communes qui échangent beaucoup d'actifs entre elles et de très loin.
- **2. les Etoiles :** communes qui attirent beaucoup d'actifs à plus de 10 km
- **3. les Centres de seconde couronne :** des centres situés en dehors de l'unité urbaine, qui polarisent les communes voisines
- **4. les Zones intenses :** communes échangeant beaucoup d'actifs entre elles
- **5.Les Communes interstitielles:** communes n'appartenant pas aux types précédents, mais qui reçoivent des flux non négligeables d'actifs.

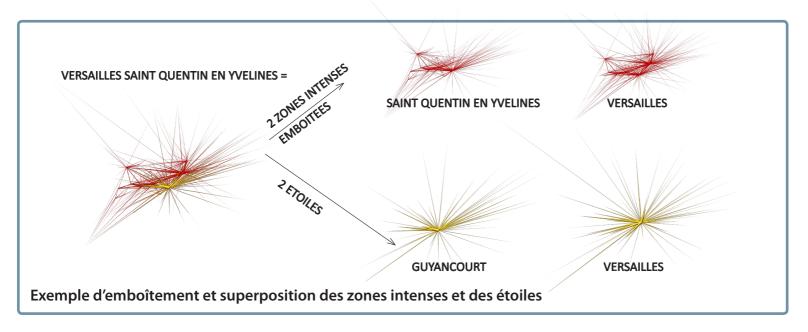
A l'aide de ces outils nous avons obtenu une représentation de l'Île de France à plusieurs niveaux, qui rend compte des superpositions, imbrications et emboîtements inhérents au fonctionnement des Métropoles :

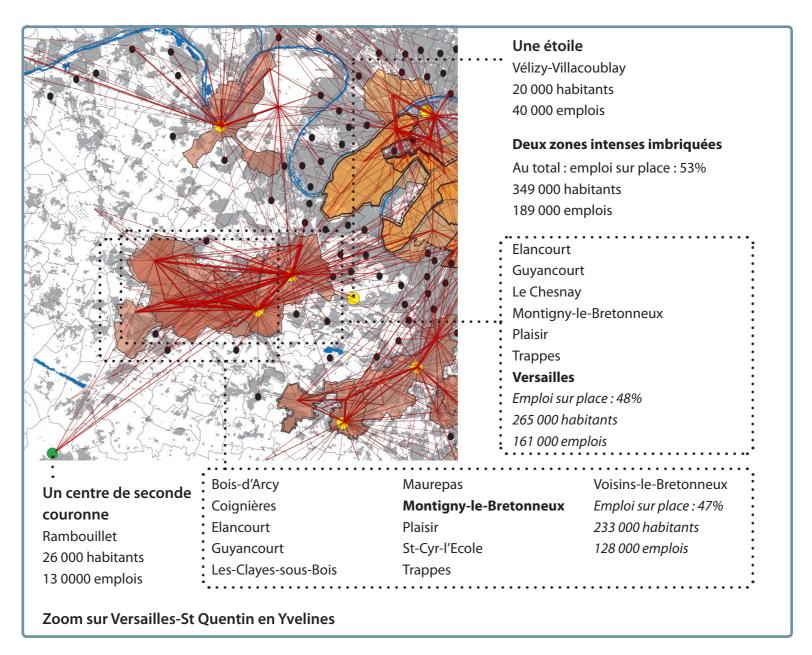
- certaines communes des zones intenses ou du soleil sont aussi des étoiles
- on peut distinguer à l'interieur des zones intenses ou du soleil des sous-ensembles qui ont leur autonomie propre
- toutes les communes ne peuvent pas être décrites par

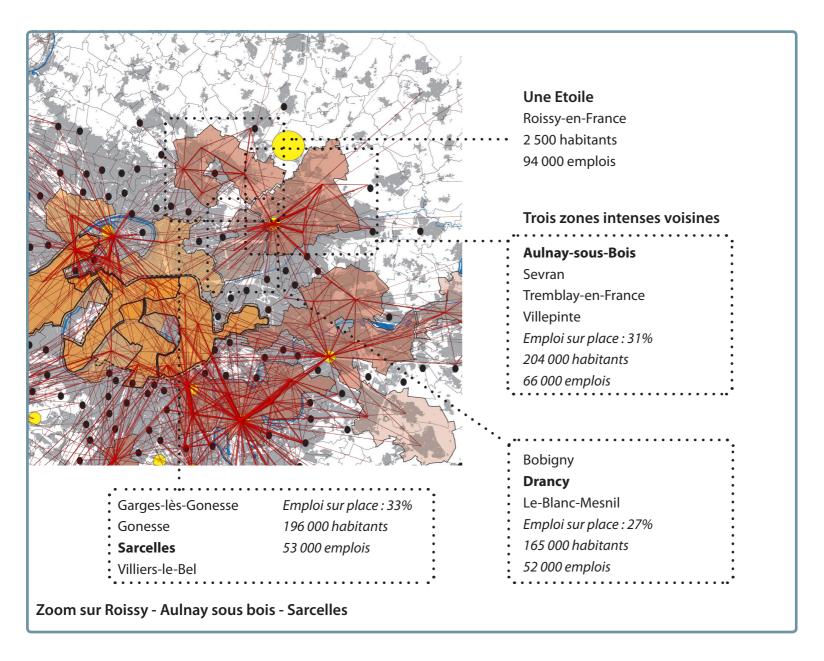
un territoire circonscrit : c'est le cas des étoiles qui ont peu d'actifs et beaucoup d'emplois (Roissy, Rungis, etc.) mais aussi des communes interstitielles ou encore des autres communes de l'île de France, qui ne rentrent dans aucune de ces catégories car elles attirent moins de 100 actifs de l'extérieur. Enfin, la carte finale représente l'ensemble des Pôles-Réseaux-Territoires décrits dans les chapitres précédents et montre qu'ils sont presque tous inscrits dans l'unité urbaine.

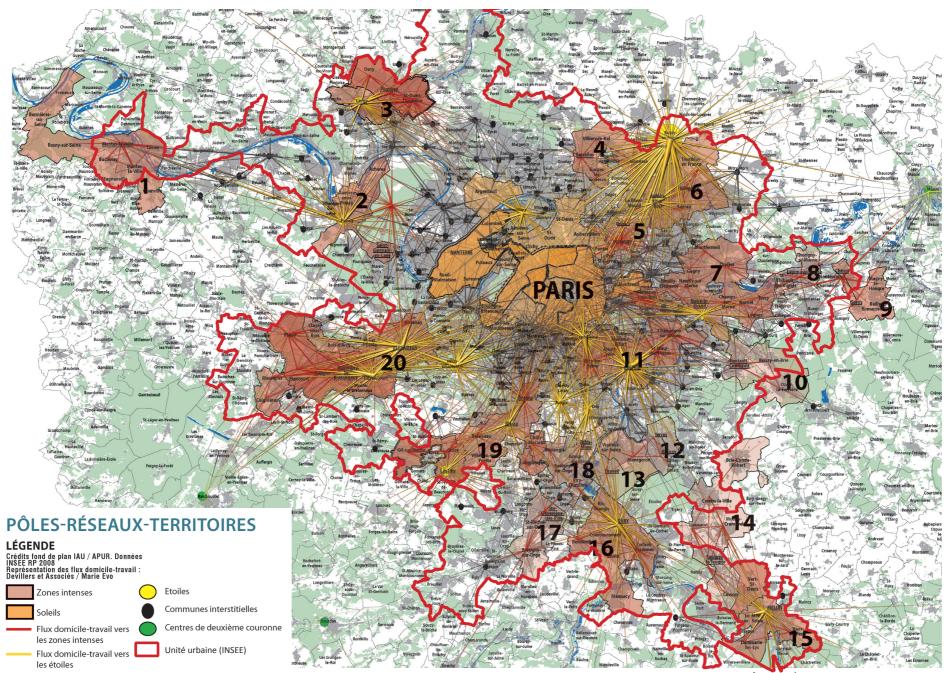
Le schéma ci-dessous décrit l'imbrication entre zones intenses et étoiles de la zone intense de Versailles-St Ouentin en Yvelines.

Les pages ci-après montrent pour Versailles-St Quentin en Yvelines et Roissy-Aulnay-Sarcelles, la complexité des territoires décrits par les Pôles-Réseaux-Territoires.









Une représentation ne peut décrire que partiellement la réalité. Il serait donc illusoire de chercher dans cette structuration l'image complète de la Métropole parisienne. Il y aurait beaucoup d'autres exploitations possibles de la représentation des flux. Ce qui est intéressant, ce n'est pas tant le résultat obtenu que ce qu'il nous apprend sur les pratiques du territoire et leurs rapports avec l'image courante de la grande métropole, avec les découpags politico-administratifs et les politiques sectorielles (transports, aménagement,...)

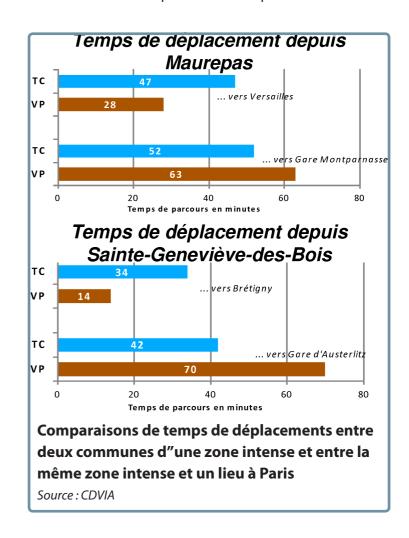
Pratique du territoire

On peut parler de bassins de vie en lle de France, dans la mesure où il existe des territoires dans lesquels une grande partie, voire la majorité de leurs actifs résident et travaillent. Les autres actifsLes actifs vont, dans l'ordre d'importance, travailler à Paris, dans un bassin interdépendant du leur (ex : Versailles-St Quentin avec la Défense) et très peu dans le reste de l'agglomération. Il y a d'ailleurs peu de flux entre zones intenses et contrairement à une idée reçue les flux traversant l'agglomération d'Est en Ouest sont assez limités.

Aménagement du territoire

L'examen de l'infrastructure de transport indique que le grand absent de la politique des transports régionaux est le transport interne aux bassins de vie (plus de 50% des déplacements tous motifs), ce qui pénalise l'emploi et les services de «macro-proximité» à l'échelle de plusieurs

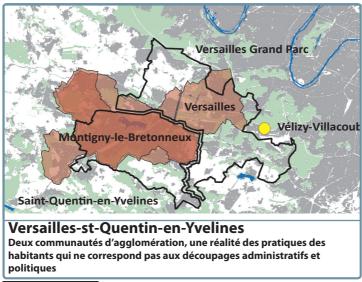
centaines de milliers d'habitants. Il est souvent beaucoup plus facile de se rendre à Paris que dans une commune voisine si l'on veut emprunter les transports en commun.



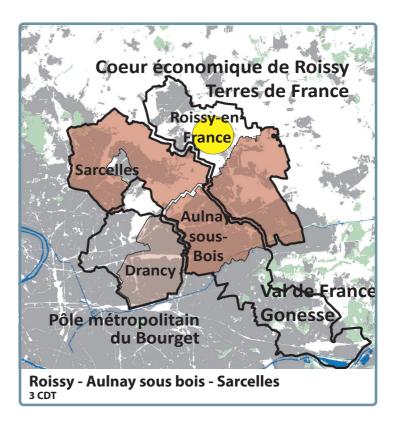
Découpages politico-administratifs existants et projetés

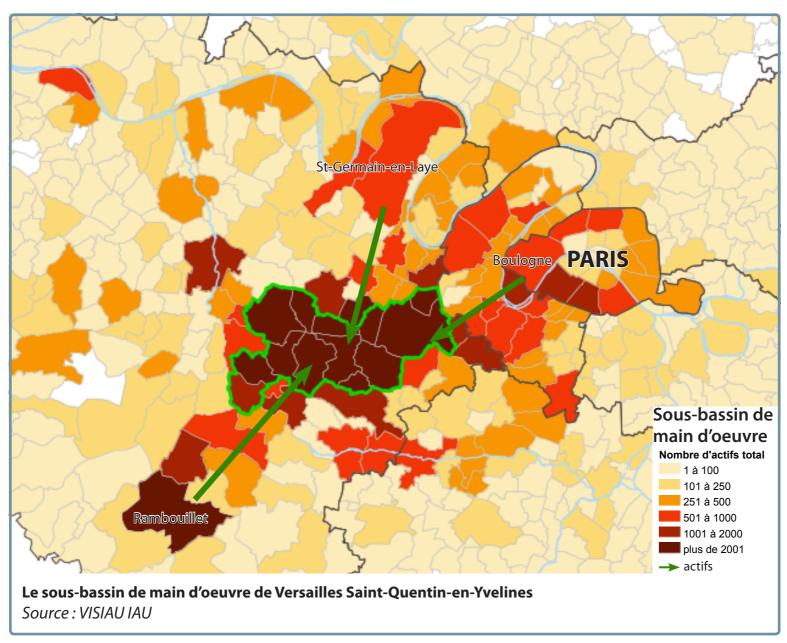
La superposition des découpages politico-administratifs des intercommunalités et des futurs contrats de Développment territorial sur les Pôles-Réseaux-Territoires¹ montre que le dessin actuel de nombreuses intercommunalités et de la plupart des CDT ne correspond ni aux zones intenses ni aux bassins de vie et est inadapté pour

- décrire le phénomène de dilatation de Paris au-delà du périphérique et l'extension du bassin d'emploi central vers les communes riveraines en petite couronne
- conforter les quelques noyaux de polycentralité émergents
- définir des espaces de gouvernance coïncidant avec les pratiques des Franciliens.









2. DES TERRITOIRES LIMITÉS ET «LOCAUX»

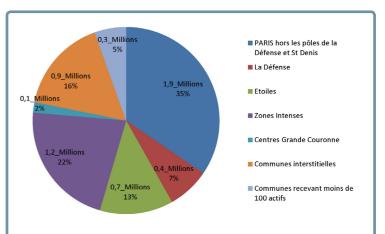
Les trois-quarts des emplois sont concentrés dans

- les zones intenses
- le soleil
- les étoiles

Le reste est réparti dans les communes interstitielles et les petites communes recevant moins de 100 actifs.

Contrairement au Soleil (Paris, la Défense, St Denis) et aux étoiles, qui attirent des actifs de toute l'île de France, voire au-delà (c'est le cas de Roissy), les zones intenses et les centres de grande couronne ont pour sous-bassin de main d'oeuvre des territoires locaux. La carte ci-contre montre le sous-bassin de main d'oeuvre de Versailles-St Quentin, qui s'étend majoritairement à l'ouest de l'Île de France, jusqu'à Mantes la Jolie au Nord et l'Orge au Sud,

mais comprend également des communes proches de Paris (Sèvres). Quand on habite à Alfortville ou Tremblayen France, il est rare de travailler à Versailles ou St Quentin en Yvelines. On a tendance à travailler près de chez soi. Ce phénomène s'observe pour l'ensemble des zones intenses (cf. tome 3 Atlas des bassins de vie).



« Pôle d'emploi/ Bassin d'emploi : là où on va travailler

Un « pôle d'emploi » est une concentration d'activités économiques sur un espace géographique restreint, qui génère une attraction positive de population active sur le territoire environnant.

Un pôle d'emploi se reconnaît à son « attraction positive » : il y a d'avantage de flux domicile-travail « entrants » (à destination du territoire) que de flux « sortants » (originaires du territoire).

Un « <u>bassin d'emploi</u> » est l'aire d'attraction générée par un pôle d'emploi. Les flux sont centripètes : un pôle d'emploi est un lieu de convergence de travailleurs. Il se définit par la destination des flux domicile-travail. »

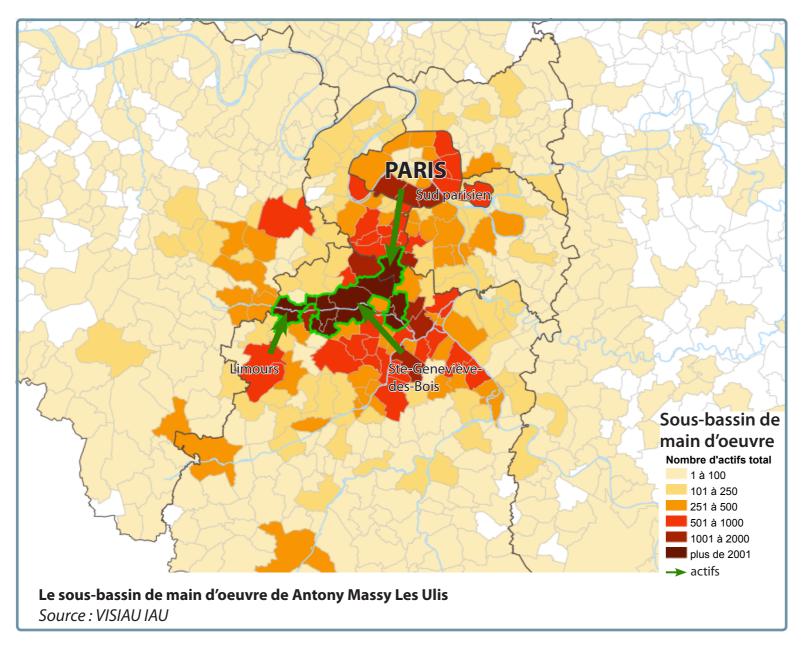
« Pôle de travail /Bassin de main-d'oeuvre : là d'où l'on vient travailler

Répartition des 5,6 millions d'emplois d'Ile de France

Un «pôledetravail» (oupôledemain-d'œuvre) est une concentration de main-d'œuvre sur un espace géographique restreint, qui génère une diffusion d'actifs sur le territoire environnant, notamment en direction des pôles d'emploi d'alentours.

Un « <u>bassin de main-d'œuvre</u> » est l'aire d'influence d'un pôle de travail. Les flux sont centrifuges : un pôle de main-d'œuvre est un lieu de diffusion de travailleurs. Il se définit par l'origine des flux domicile-travail. »

J. Lorthiois in « A l'écoute des bassins de vie, bassins d'emplois et de main d'oeuvre des territoires franciliens »



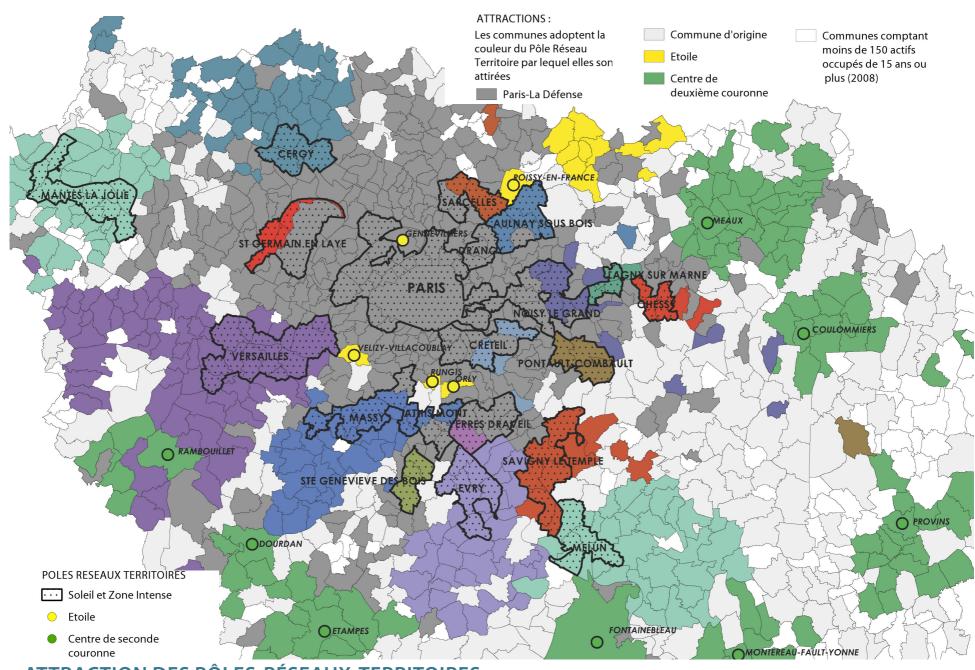
Le sous-bassin de main d'oeuvre d'Antony-Massy-Les Ulis représenté ci-contre s'étend de Versailles à l'Ouest à Evry et St Maur des Fossés à l'est, et de Paris au Nord à Ste Geneviève -des-Bois au sud. Là encore, la tache est locale

Paris St-Quentin-En-Yvelines Antony Massy les Ulis Sous-bassin de main d'oeuvre de la zone intense Versailles-St Quentin et Antony-Massy-Les Ulis: des sous-bassins de main d'oeuvre qui s'enchevêtrent

et concentrée sur la zone intense, à l'exception des deux centres de grande couronne situés au sud.

Les sous-bassins des autres zones (cf. tome 3 Atlas des bassins de vie) sont parfois moins étendus, ou ne s'étendent que partiellement sur Paris, ce qui confirme le caractère local des territoires.

On remarquera que les sous-bassins de main d'oeuvre de Versailles et Antony-Massy-Les Ulis se recouvrent entre les deux zones intenses voisines, comme le montre le schéma ci-contre. Ce phénomène se constate pour l'ensemble des zones intenses.



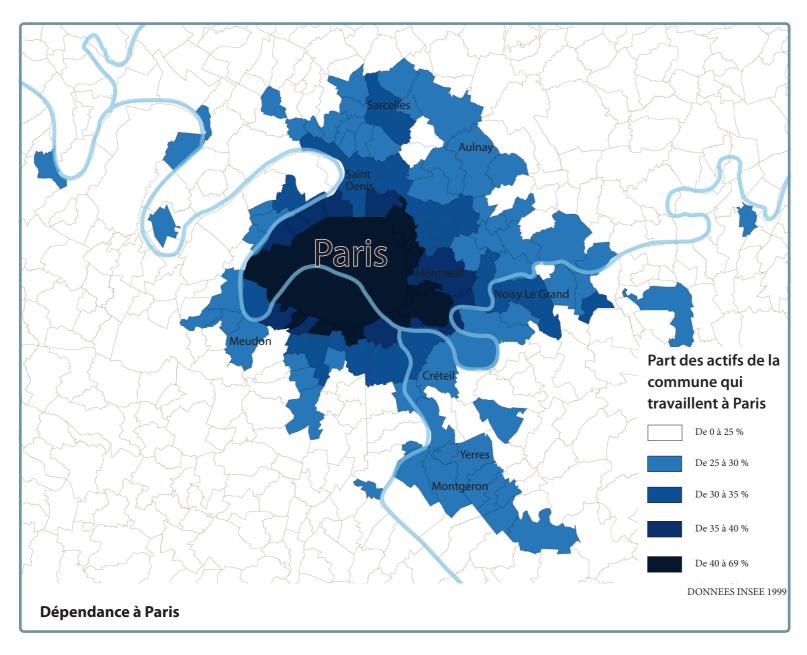
En revanche, une commune peut être plus attirée par une zone intense que par une autre. Dans la carte cicontre nous avons distingué les communes selon leur attirance vers une des 20 zones intenses, le soleil de Paris-la Défense-St Denis ou leur commune de résidence. «Attirance» signifie «Première destination des actifs de la commune»

Cette carte dessine des aires d'attraction pour les centres de grande couronne (Etampes, Provins, Fontainebleau, Moneterau-Fault-Yonne, Coulommiers, Meaux, Dourdan), mais aussi pour les zones intenses de Mantes, Cergy, Versailles-St Quentin, Antony-Massy-Les Ulis, Evry. Les autres zones intenses - celles qui ont l'autonomie la plus faible - ont une aire d'attraction très limitée. Certaines n'arrivent pas à être la 1ère destination pour l'ensemble de ses communes (St Germain, Sarcelles, Aulnay-sous-Bois, Bobigny-Drancy, Athis-Mons, Draveil-Yerres) et dans une certaine mesure, Noisy-le Grand et Créteil. Cela s'explique en partie par leur proximité à Paris, mais aussi par leur situation entre deux zones intenses.

On remarquera que l'aire d'attraction de Paris forme une ellipse allant de Pontault-Combaut à Mantes-la-Jolie, mais est aussi dispersée sur des territoires isolés locaux partout dans la région. Par définition, les étoiles attirent de partout, mais ne constituent pour aucune commune la 1ère destination, à l'exception de Roissy, qui attire un territoire déconnecté, à l'Est de l'Autoroute du Nord, au-delà de Dammartin-en-Goële, et qui déborde sur le département de l'Oise.

Enfin, les communes pour les quelles la 1ère destination est elles-mêmes, sont majoritairement situées dans l'Est de l'île de France.

Cette représentation et les précédentes montrent que l'île de France est composée d'une multitude de territoires, tantôt disjoints, tantôt superposés, selon le critère de découpage (zone intense, bassin de main d'oeuvre, aire d'attraction,...), mais jamais jointifs comme les pièces d'un puzzle (dans lequel il n'y a pas d'espace vide possible).



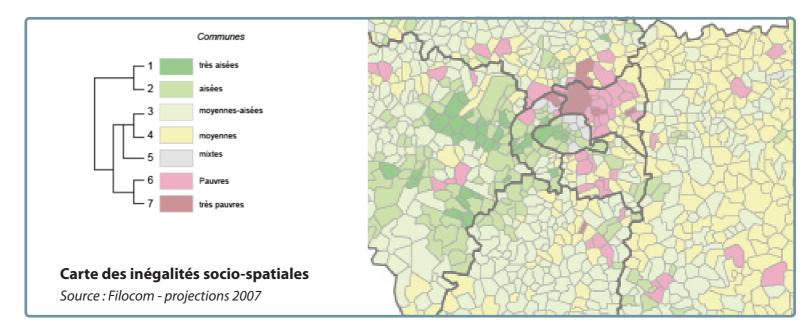
Les représentations ci-avant sont basées sur une cartographie des «masses» d'actifs qui se déplacent depuis leur commune d'origine. Une autre exploitation consiste à raisonner en pourcentage des actifs de la commune. La carte ci-contre indique les communes pour lesquelles plus d'un quart des actifs travaille à Paris.

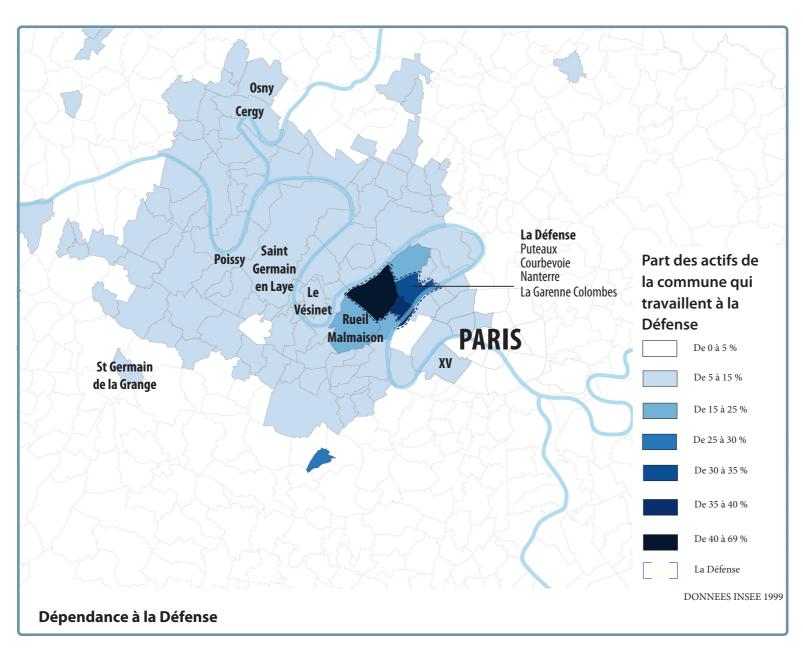
On constate que :

- la tache des «très dépendants» (plus du tiers des actifs travaillent à Paris) déborde des frontières du périphérique vers le Sud, l'Est, et le Nord
- trois secteurs distincts concentrent les autres «dépendants» (entre le quart et le tiers des actifs travaillent à Paris) : le Nord de Paris de St Denis à

Sarcelles, l'Est d'Aulnay-sous-Bois à Noisy-le-Grand, le Sud-Est (le long du RER D), de Créteil à Sénart

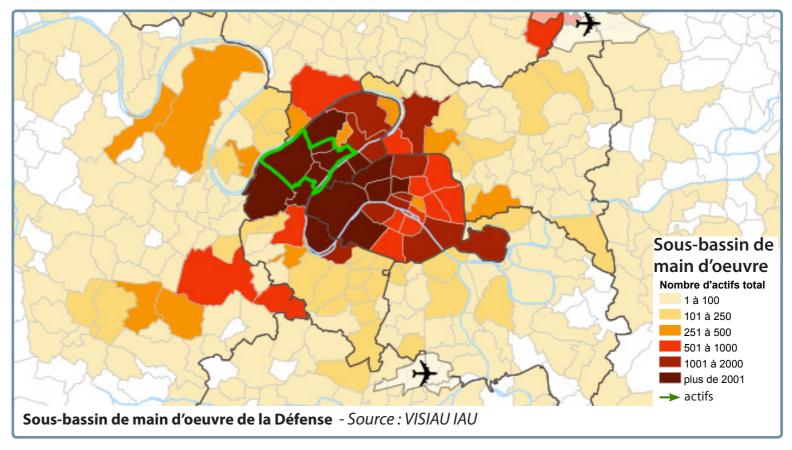
La ressemblance frappante avec la carte des inégalités socio-spatiales ci-dessous éclaire sur la dépendance à Paris. Il y en a deux sortes : celle des territoires limitrophes, due à la proximité, et celle de grands territoires au Nord, à l'Est et au Sud-Est, où des populations faiblement qualifiées, habitant les quartiers denses, sont contraintes de se déplacer pour trouver du travail.

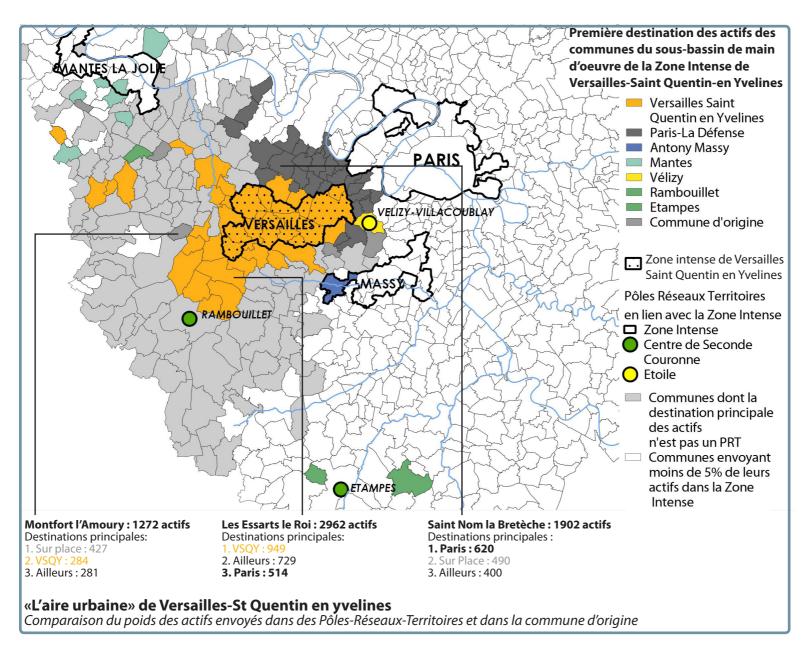




La carte de dépendance à la Défense, 2ème pôle d'emploi après Paris, ne montre pas le même phénomène. Les communes dont plus du quart des actifs travaille à la Défense sont circonscrites au périmètre même de la Défense. Par contre, la carte indique un autre phénomène : il existe un territoire continu, à l'ouest de la Défense, dans lequel une part non négligeable des actifs (de 5 à 15%) travaille à la

Défense. Le croisement avec la carte du sous-bassin de main d'oeuvre (ci-dessous) est nécessaire : les flux Est-Ouest qui «saturent le RER A» ne dépassent guère les arrondissements de l'Est parisien. Les actifs qui s'y déplacent, s'ils sont nombreux (500 à 2000 par arrondissement), ne représentent pas une part importante des actifs de la commune (moins de 5%).





L'étude précédente montre la grande «dépendance à Paris» et le peu de «dépendance à la Défense». Qu'en est-il des zones intenses ? Pour le savoir nous avons étudié, pour chacune, les communes de son sousbassin de main d'oeuvre¹, en regardant la destination des actifs. 22 destinations ont été répertoriées : les 20 zones intenses, le soleil de Paris-la Défense-St Denis, et la commune de résidence. La carte ci-contre distingue, pour le sous-bassin de Versailles-St Quentin en Yvelines, en orange les communes pour lesquelles le sous-bassin arrive en 1er, en gris foncé, les communes pour lesquelles c'est le soleil, etc. Le gris moyen indique que c'est la commune d'origine qui arrive en 1er, et le gris clair, un ensemble correspondant aux autres destinations ne figurant pas dans les 22 citées ci-dessus.

La Zone Intense de Versailles Saint Quentin en Yvelines est la destination principale de 40 communes. Ces communes comptent 447 000 habitants et 211 000 actifs occupés. Elles s'étendent à l'ouest de la zone intense et forment un ensemble continu, à part six communes isolées.

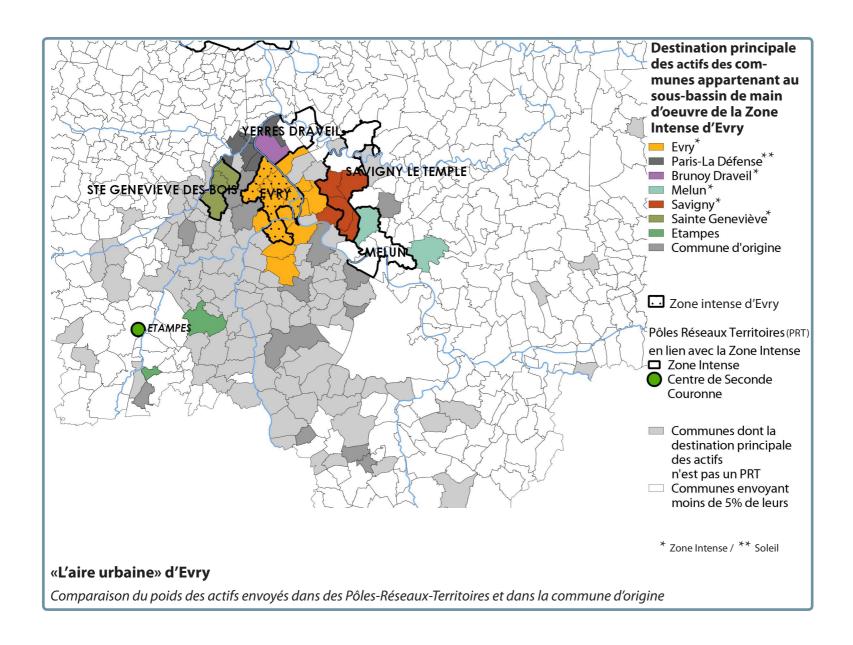
On constate que des communes voisines, proches de la zone intense, peuvent avoir des comportements très différents. Les Essarts Le Roi (en orange) envoie 32 % de ses actifs dans la zone intense, alors que Montfort l'Amaury (en gris clair) garde 33% de ses actifs dans la commune, et Saint-Nom-La-Bretèche (en gris foncé) envoie 33 % de ses actifs vers Paris-La Défense-St Denis. On voit que la délimitation d'un territoire autour de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines engloberait des communes aux réalités très différentes.

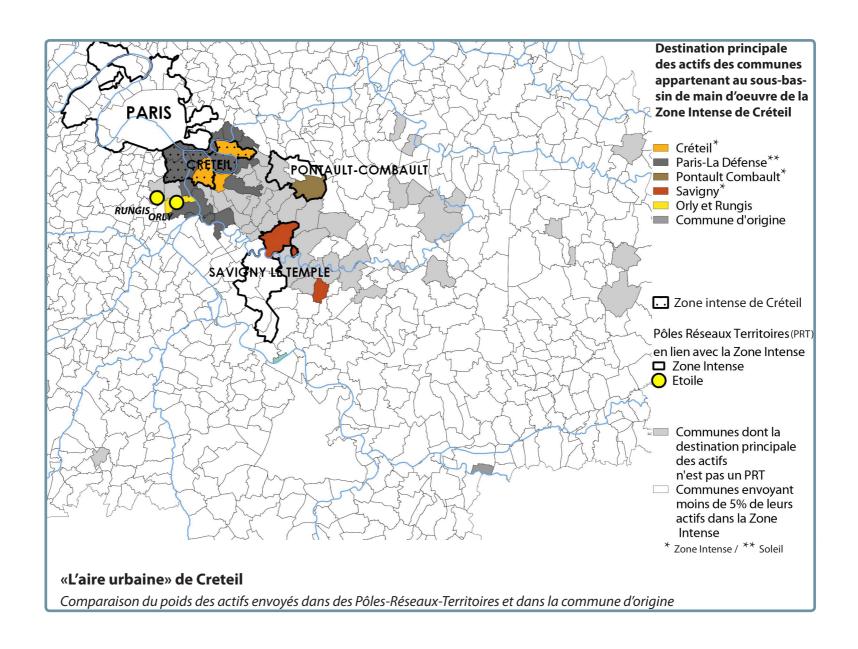
La tache orange obtenue est assez importante. D'autres zones intenses agrègent un territoire en dehors des limites de la zone : Evry, Melun, Massy, Mantes la Jolie, Cergy.

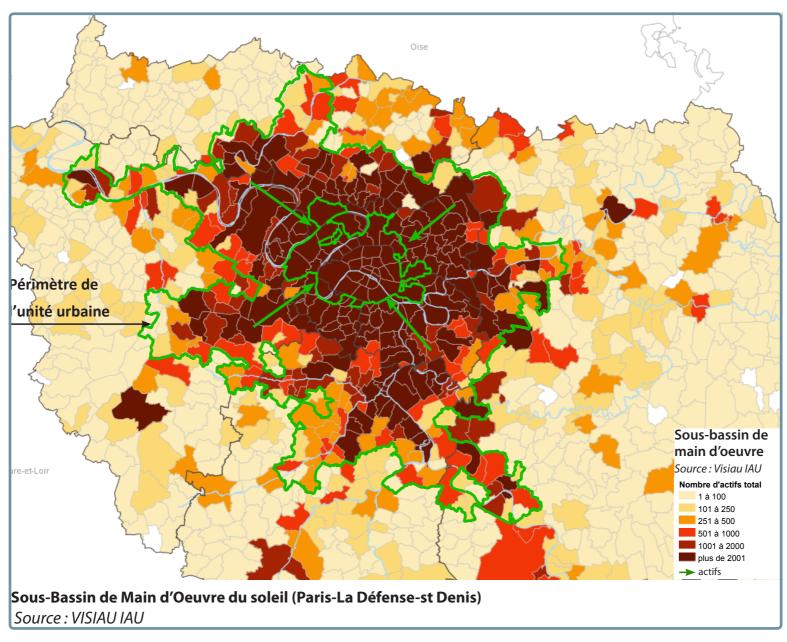
Par contre, ce n'est pas le cas de Créteil, Noisy Le Grand, Sarcelles, Aulnay-sous-Bois, Saint-Germain-en-Laye pour lesquels la destination parisienne est si forte, qu'elle passe devant celle de la zone intense.

Par exemple, la plupart des communes du sous-bassin de main d'œuvre de la zone intense de Créteil sont dépendantes au soleil de Paris ou envoient leurs actifs ailleurs. Seules trois communes sont dépendantes de la zone intense de Créteil ; Créteil, Champigny-sur-Marne et Bonneuil-sur-Marne. En revanche, la Zone Intense d'Evry est beaucoup plus étendue. Elle est la première destination des actifs de 17 communes qui comptent 208 000 habitants et 92 000 actifs occupés.

¹ en le limitant à l'ensemble des communes pour lesquelles plus de 5% des actifs travaille dans la zone intense







3. INTERDÉPENDANCE : UN FONCTIONNEMENT DE LA MÉTROPOLE

La lecture comparée des bassin d'emploi et de main d'œuvre du soleil (Paris-la Défense-St Denis) et de chacune des zones intenses renseigne sur l'interdépendance des territoires et le fonctionnement de la métropole.

Le soleil se distingue par l'étendue de ses sous-bassins, qui se développent de façon radioconcentrique en suivant les infrastructures de transport . On constate que le sous-bassin de main d'oeuvre correspond assez bien à l'unité urbaine¹, à laquelle il faudrait ajouter Rambouillet, Etampes, Fontainebleau, Meaux, et un ensemble de communes au Nord de Sarcelles. Par contre son sous-bassin d'emploi est d'une ampleur moindre, la tache est moins uniforme et on peut distinguer assez nettement les zones intenses de forte autonomie, à l'exception de Mantes-la-Jolie, et les étoiles (cf. cartes pages suivantes).

Cette vision globale du «soleil» cache des réalités plus locales : la Défense «élargie», un sous-bassin du soleil, recrute aussi sa main d'oeuvre dans toute l'unité urbaine, mais n'envoie ses actifs que dans un nombre limité de

communes proches : Versailles, St Quentin-en-Ybvelines, Vélizy-Villacoublay, St Germain-en-Laye, Paris et sa banlieue Ouest, St Denis, avec deux exceptions : Cergy et St Denis (cf. schéma ci-après). Un autre sous-ensemble du soleil, St Denis, recrute sa main d'oeuvre uniquement au nord de l'unité urbaine, et envoie ses actifs dans un périmètre encore plus resserré.

Les sous-bassins de main d'oeuvre et d'emploi des zones intenses découpent la métropole en pétales à partir de Paris. Versailles-St Quentin est la seule zone intense dont les sous-bassins soient identiques (cf. schéma ci-après). Ses échanges avec Paris, La Défense, Saint-Germain-en-Laye et Rambouillet sont symétriques. On peut dire que la zone intense est en interdépendance forte avec eux.

Par contre, les sous-bassins d'emploi et de main d'œuvre d'Aulnay-sous-Bois sont très différents. Aulnay-sous Bois recrute sa main d'oeuvre dans les communes voisines, dans le 20ème arrondissement et à St Denis. Tandis que ses actifs vont travailler dans tout Paris, jusque dans le 16ème arrondissement! On constate le même phénomène pour d'autres zones intenses proches de Paris: Sarcelles, Drancy (cf. tome 3: Atlas). Dans ces deux cas il s'agit plus de dépendance que d'interdépendance.

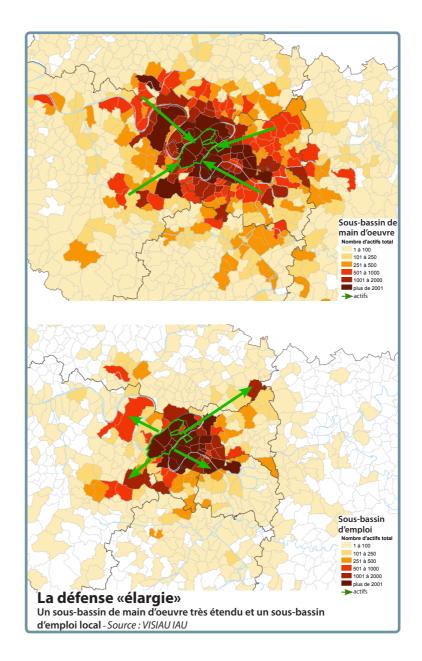
On ne constate pas non plus d'interdépendance pour la zone intense d'Antony/Massy/Les Ulis (cf. schéma ci-après).

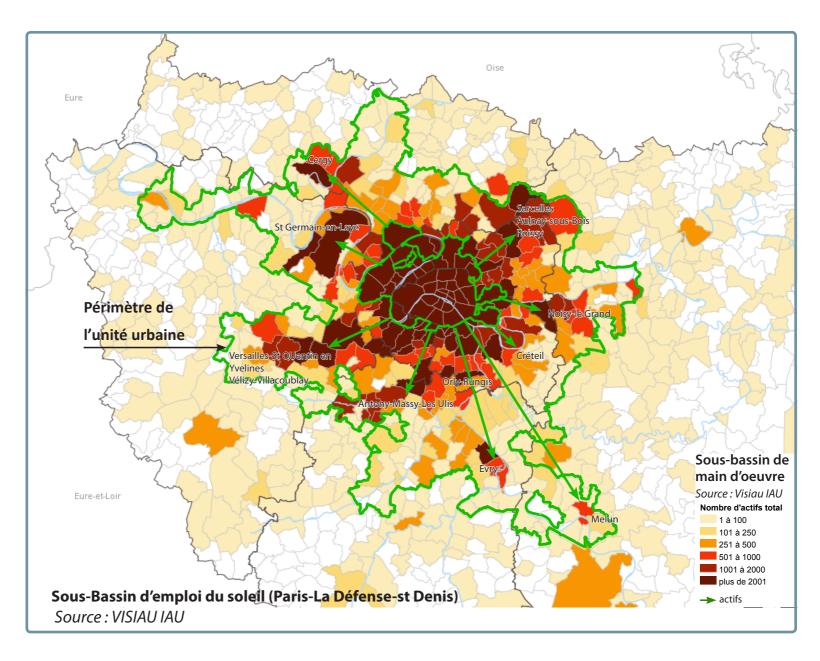
¹ Définition INSEE : «La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants»

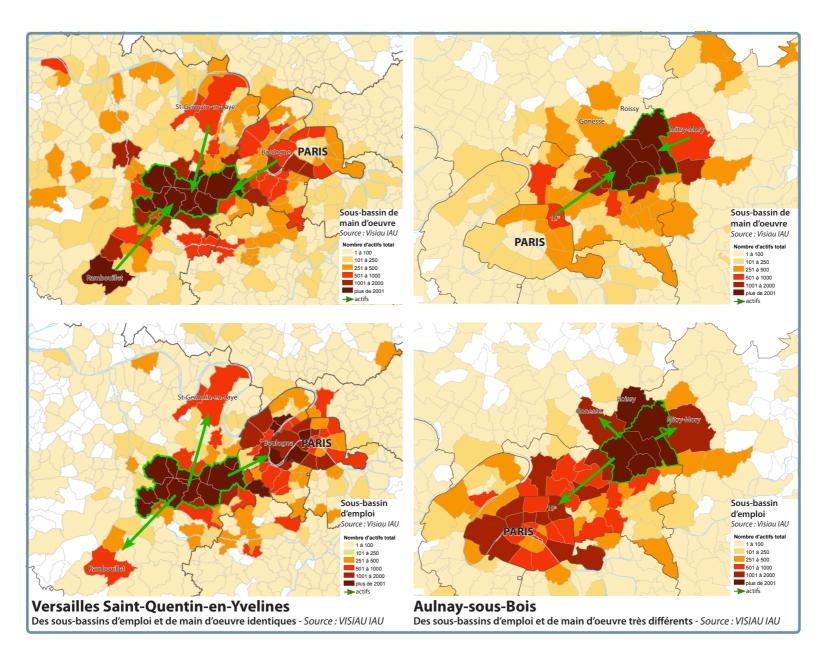
Son bassin de main d'oeuvre est tourné vers le Sud et son bassin d'emploi vers le Nord. C'est le cas également de Créteil.

Certaines, les plus éloignées, ont des sous-bassins dissociés. Par exemple, la zone intense de Melun envoie des actifs dans un territoire local allant de Sénart à Fontainebleau. mais également à Evry et Paris. On constate le même phénomène pour Cergy, Mantes, Evry, Draveil-Yerres, Ste Geneviève des Bois (cf. tome 3 : Atlas).

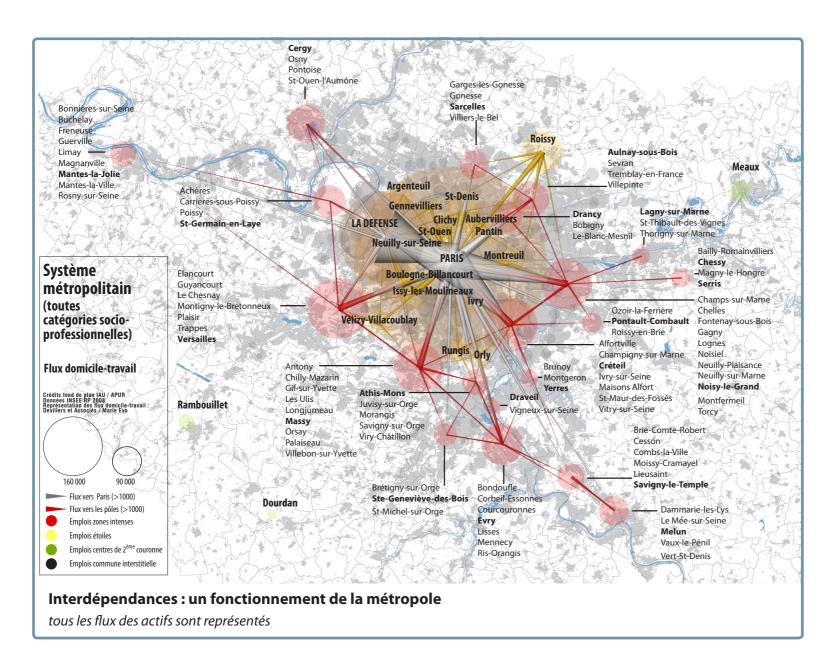
Parmi toutes les zones intenses étudiées, Serris-Chessy a l'empreinte la plus locale.











Pour avoir une vision globale de l'interdépendance entre les territoires, nous sommes partis des «Pôles-Réseaux-Territoires» définis précédemment, et avons représenté la Métropole comme un système composé de territoires multi- ou mono-communaux correspondant aux types identifiés (soleil, étoiles, zones intenses, communes interstitielles, centre de 2ème couronne). Sur la carte cicontre ils sont représentés par des disques dont la surface est proportionnelle à leurs emplois. Les liens entre les disques, matérialisés par des cônes, sont proportionnels aux flux d'actifs.

Pour représenter le Soleil de Paris-la Défense-St Denis, et mettre en évidence l'attraction des pôles d'emploi qui le constituent, nous avons choisi de le fractionner en plusieurs entités : le sous-bassin de la Défense, les étoiles hors Paris intra-muros (St Denis, Boulogne-Billancourt, Argenteuil, St Ouen, Aubervilliers, Pantin, Montreuil, Issy-les Moulineaux), et Paris augmenté des communes restantes.

On constate une répartition très concentrée des ressources à Paris, la Défense, et la 1ère couronne : 30 communes sur 1300 cumulent près de la moitié des emplois. Certaines «petites» communes interstitielles (par exemple la Vallée Scientifique de la Bièvre, au sud), représentent, une fois agglomérées, un pôle d'emploi non négligeable, qui s'ajoute au pôle parisien.

On remarque également le poids significatif de 4 zones intenses : Versailles-St Quentin, Antony-Massy-Les Ulis,

Créteil, Noisy le Grand, qui forment une couronne au sud de Paris (Versailles-St Quentin est également relié à la Défense), rattachée à Paris. Elles entretiennent peu d'échanges entre elles, même si on discerne un léger axe privilégié entre Versailles-St Quentin et Antony-Massy-Les Ulis, et entre Créteil et Noisy-le Grand.

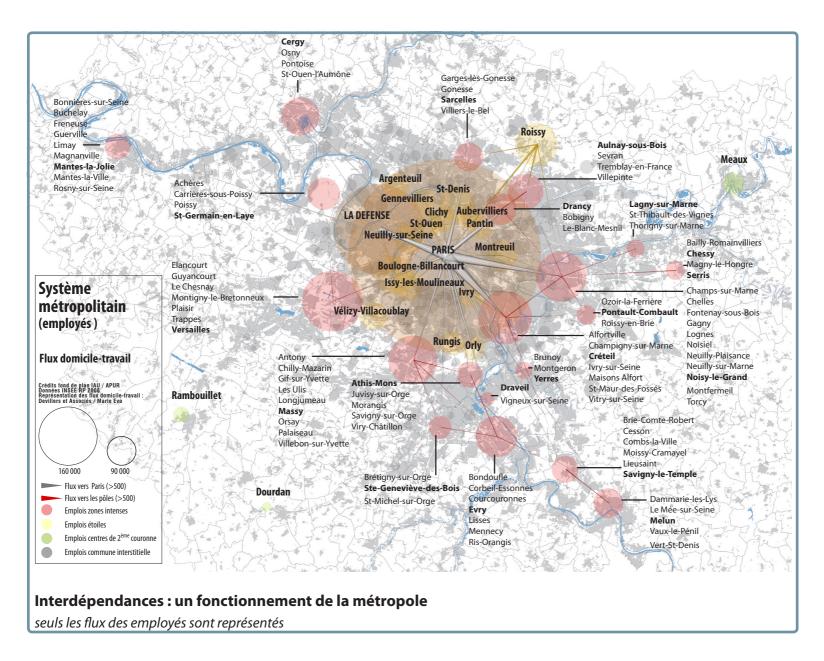
D'autre part, on constate la réussite de la politique d'équilibre emplois-logements mise en oeuvre à la création des Villes Nouvelles, pour Cergy (74 000 emplois) et Evry (89 000 emplois), qui entretiennent des flux symétriques avec Paris. Ce n'est pas le cas de Melun et Sénart, qui apparaissent jumelées et dépendantes de Paris.

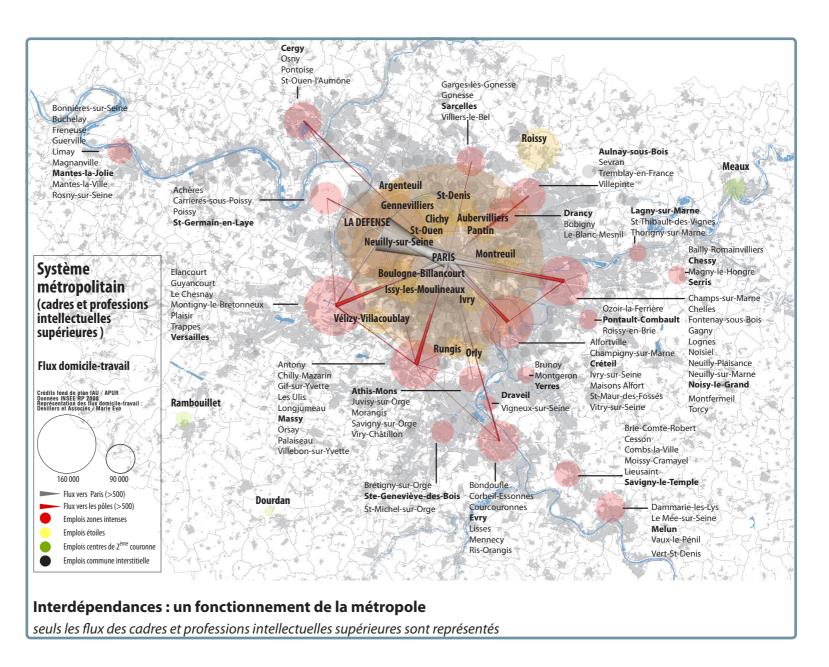
D'autre part, en ce qui concerne Marne-la-Vallée, on constate qu'elle est éclatée en trois pôles : Noisy-le-Grand, relié très fortement à Paris, Lagny-sur-Marne et Serris-Chessy, beaucoup plus petits, et formant des satellites de la 1ère.

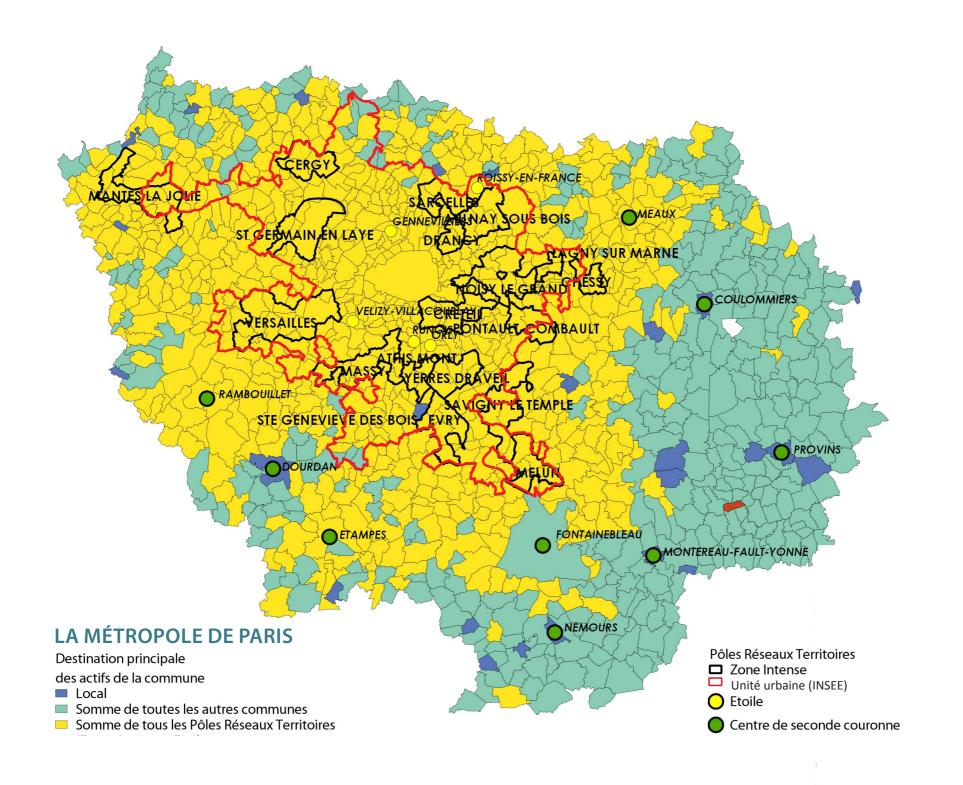
Enfin, parmiles «étoiles», se détachent Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux, Montreuil et St Denis, qui attirent des actifs des territoires environnants, mais également beaucoup de Paris.

Il s'agit d'une représentation de l'agglomération. Il y en a d'autres¹. Une analyse des flux permet de mieux comprendre comment fonctionne la métropole. Les pages suivantes les distinguent selon la catégorie socio-professionnelle des actifs.

¹ on pourrait également découper Paris autrement







Les représentations précédentes ne rendent pas compte des autres communes de l'Ile de France, trop petites pour être décrites par les Pôles-Réseaux-Territoires. Afin de mettre en évidence celles qui leurs sont «rattachées», nous avons représenté les 1300 communes de l'île de France selon la 1ère destination de leurs actifs, en répartissant les destinations en trois catégories :

- les «Pôles-Réseaux-Territoires»
- la commune d'origine
- les autres communes

On distingue une tache jaune continue parfaitement centrée sur Paris, qui déborde de l'unité urbaine, englobe Rambouillet, tangente Dourdan, Etampes et Meaux, et n'atteint pas Coulommiers et Provins. La tache s'étend probablement au nord et à l'ouest en dehors de l'île de France¹. Des données complémentaires sont nécessaires pour déterminer sa limite.

L'extérieur de la tache concerne principalement des communes de Seine et Marne, ainsi que quelques-unes de l'Oise et des Yvelines, trop éloignées pour profiter des emplois des Pôles-Réseaux-Territoires.

¹ l'aire urbaine de Paris s'étend au-delà de l'île de France, dans le bassin parisien

Données INSEE 2008 Données EGT 2010 Source · STIF/OMNII Déplacements des actifs depuis la zone intense de Versailles-St Quentin

4. UNE MOBILITÉ ET UNE AUTONOMIE VARIABLES

Les chapitres précédents traitaient de la mobilité vers et entre les zones intenses et mettait en évidence, pour certaines, des territoires «dépendants» rattachés à ces «zones intenses», où une grande partie des actifs résident et travaillent sur place. Qu'en est-il de la mobilité depuis ces zones intenses ? Qu'en est-il des motifs autres que le travail ?

En collaboration avec l'observatoire des déplacements du département du Val de Marne, nous avons exploité l'Enquête Globale Transports (EGT 2010) en étudiant pour chaque zone intense où allaient ses habitants. La carte ci-contre montre les destinations pour le travail des personnes enquêtées dans la zone intense de Versailles-St Quentin en Yvelines, et sa bonne corrélation avec l'exploitation des données du recensement (INSEE 2008).

L'EGT est une enquête sur 18 000 ménages répartis dans toute l'Île de France (143 000 déplacements enregistrés). Elle ne donne pas de résultats exhaustifs. Par souci de représentativité des échantillons, nous n'avons exploité les données que lorsque le nombre de déplacements était suffisant.

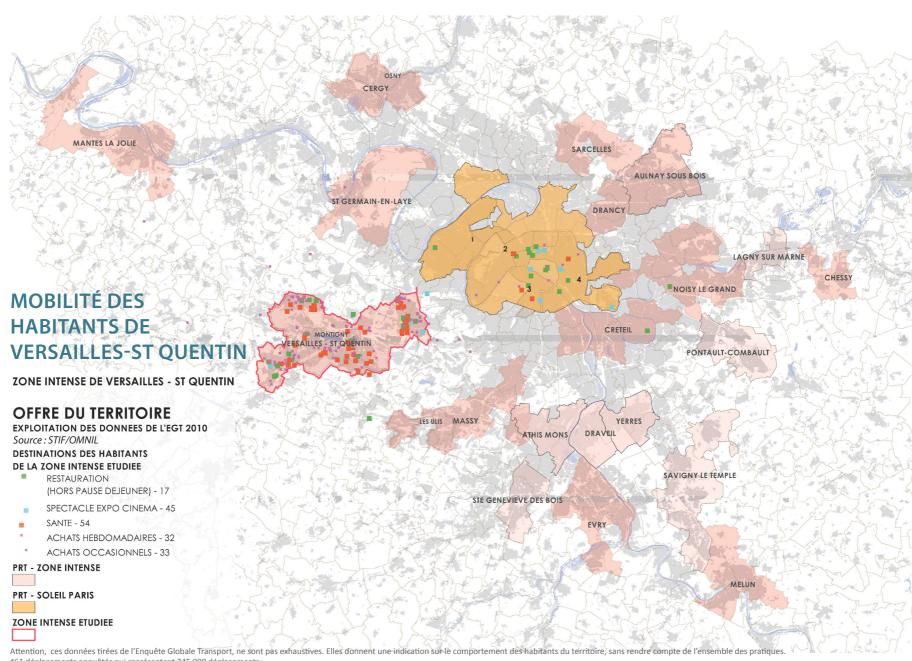
L'enquête donne les déplacements pour 38 motifs

(travail sur le lieu de travail ; repas d'affaires ; nourrice, crèche ou garde d'enfants ; achats quotidiens ; achats hebdomadaires : achats occasionnels ; etc.).

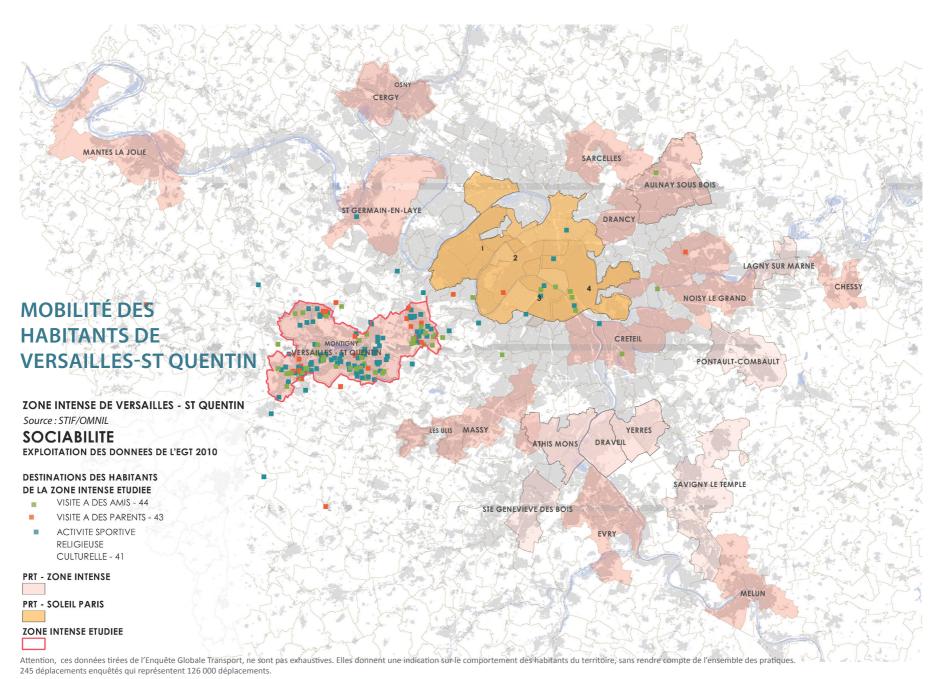
Nous avons classé certains de ces motifs selon leur caractère libre ou contraint, planifié ou non planifié, fréquent, ocasionnel ou rare, et nous avons constitué deux classes de motifs qui reflètent d'une part la sociabilité des habitants (visites à des proches ou participation à des activités) et d'autre part l' offre du territoire (sorties au restaurant, au spectacle, au cinéma, ou visite chez le médecin). Les motifs retenus sont des indicateurs. Il ne s'agit pas d'une description complète de l'offre d'un territoire. Une étude complémentaire basée sur d'autres moyens statistiques serait nécessaire.

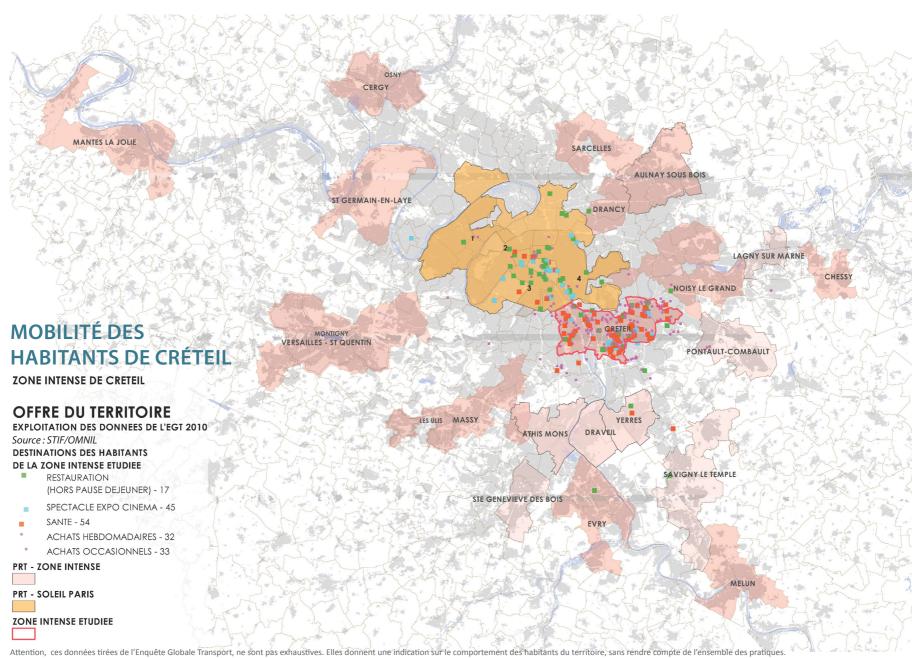
Les cartes ci-après, établies pour les sous-bassins de Versailles-St Quentin en Yvelines et de Créteil, confirme le caractère local des déplacements pour les motifs autres que le travail. On se déplace surtout dans sa zone intense. Les déplacements vers Paris varient selon l'éloignement ou la richesse des ménages. L'étude des autres zones intenses montre une plus grande diffusion pour celles qui ont une faible autonomie (cf. tome 3 : Atlas des bassins de vie).

41 - participation à une activité sportive, culturelle,				
religieuse	libre	planifié	fréquent / occasionnel	
43 - visite à des parents	contraint	non planifié	fréquent / occasionnel	
44 - visite à des amis	libre	planifié	fréquent / occasionnel	
OFFRE DU TERRITOIRE				
17 - restauration hors pause déjeuner et domicile	libre	non planifié	occasionnel	
32 - achats hebdomadaires ou bi-hebdomadaires	libre	planifié	fréquent / occasionnel	
33 - achats occasionnels (livres, vêtements, meubles,)	libre	non planifié	occasionnel	motifs retenus pour
45 - spectacle, expo, cinéma	libre	planifié	occasionnel	l'exploitatior
54 - santé(médecin, dentiste, kiné,)	contraint	planifié	occasionnel	de l'EGT

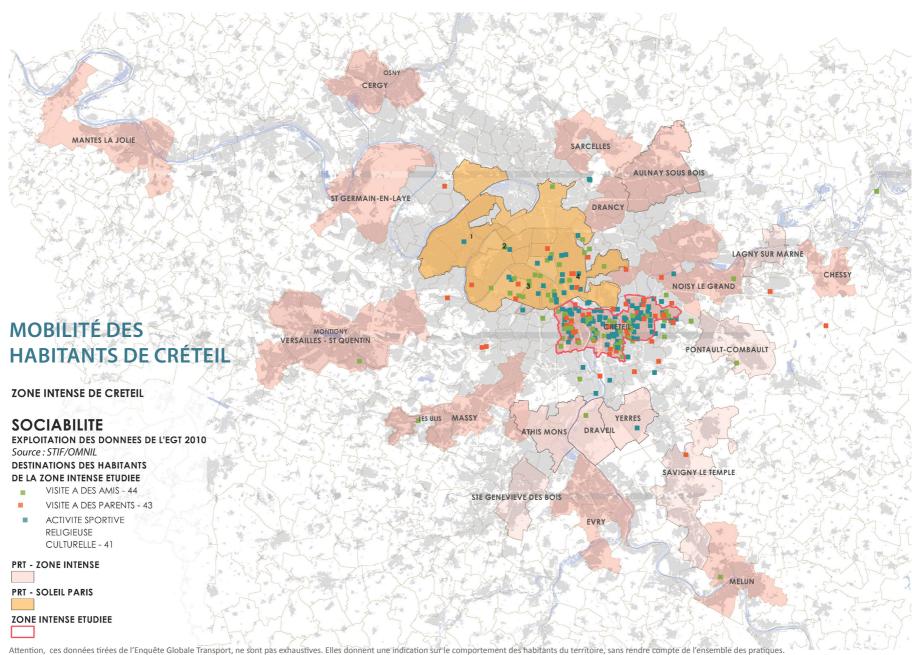


461 déplacements enquêtés qui représentent 245 000 déplacements.

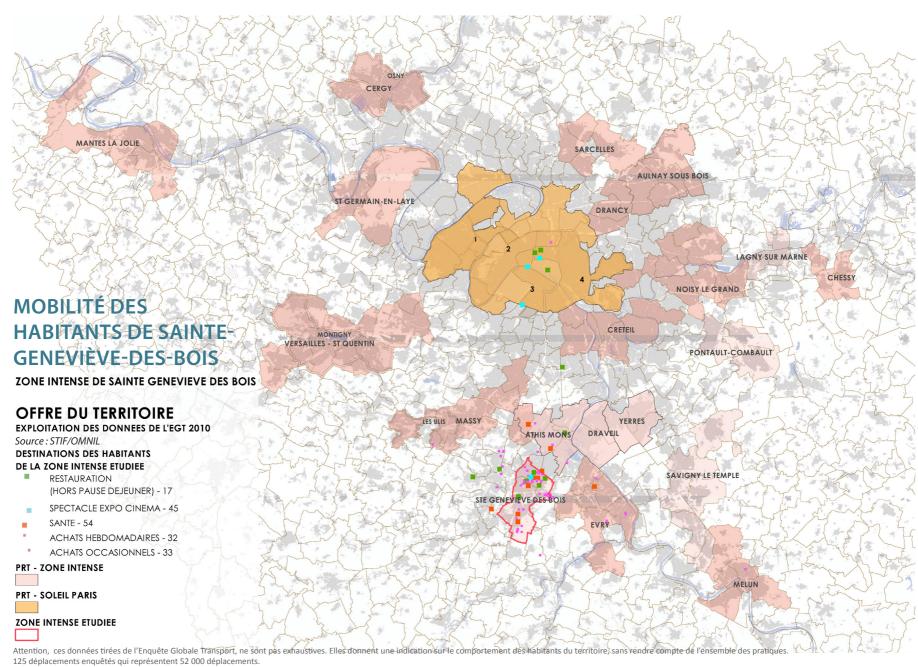




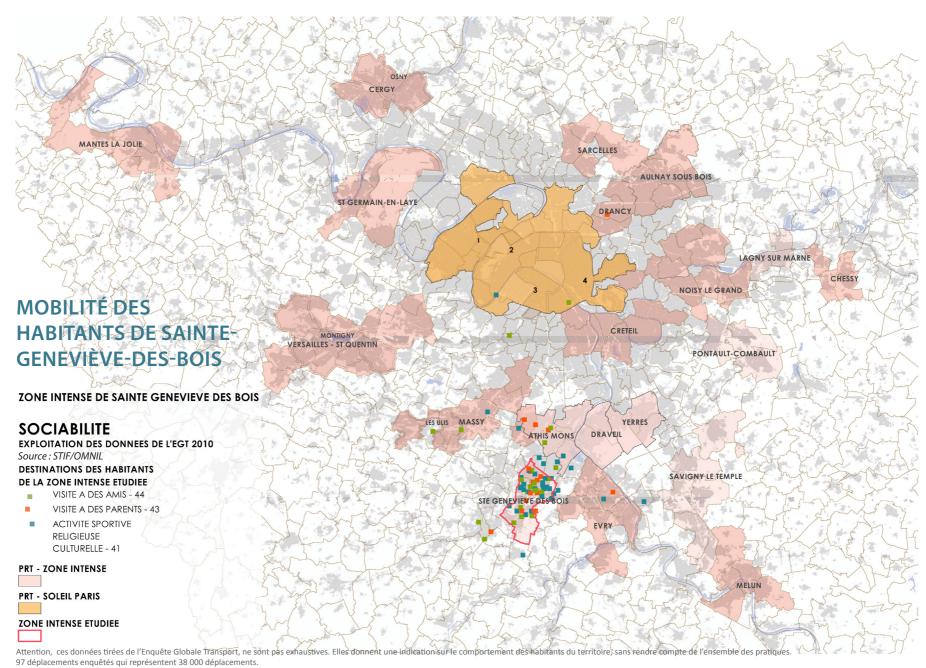
Attention, ces données tirées de l'Enquête Globale Transport, ne sont pas exhaustives. Elles donnent une indication sur le comportement des habitants du territoire, sans rendre compte de l'ensemble des pratiques 565 déplacements enquêtés qui représentent 346 000 déplacements.

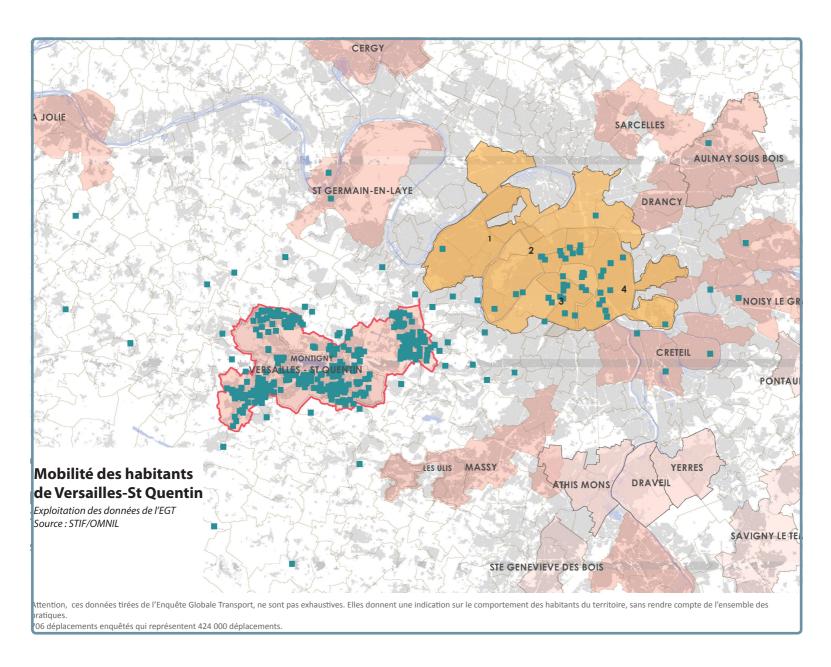


Attention, ces données tirées de l'Enquête Globale Transport, ne sont pas exhaustives. Elles donnént une indication sur le comportement des habitants du territoire, sans rendre compte de l'ensemble des pratiques 325 déplacements enquêtés qui représentent 157 000 déplacements.



76 // TOME 1 / AIGP / LES URBANISTES ASSOCIES / PÔLES-RÉSEAUX-TERRITOIRES





5. LES BASSINS DE VIE ONT-ILS DES CENTRES?

Les chapitres précédents ont mis en évidence des zones intenses, ainsi que leurs bassins de main d'oeuvre, aires d'attraction ou de dépendance qui forment une tache élargie aux limites floues autour de ces «noyaux durs». On a vu que ces territoires étaient des sous-bassins de vie dans la mesure où la majorité de leurs habitants s'y déplacent tous motifs confondus. Mais ont-ils des centres ?

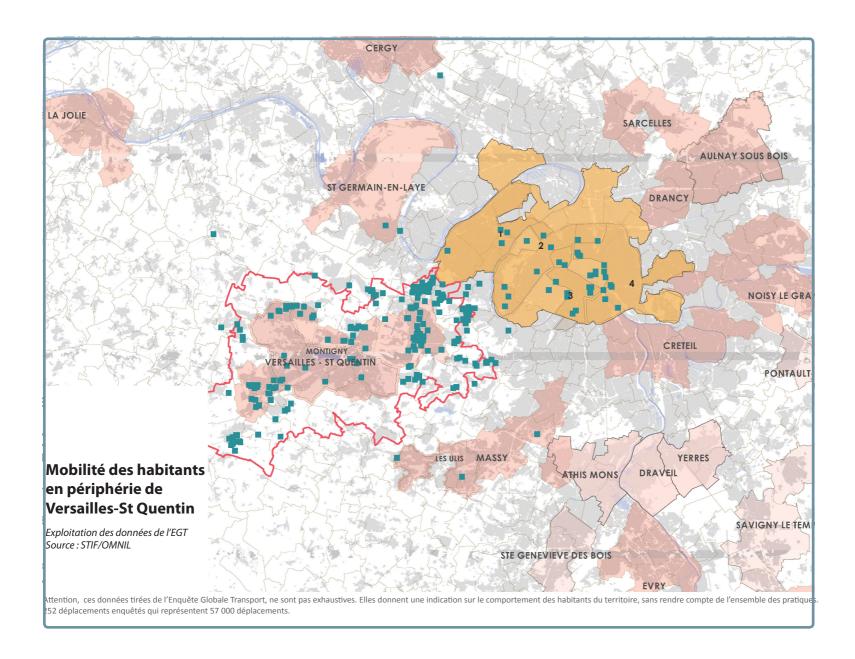
Pour chaque zone intense et ses communes limitrophes nous avons recherché ce qui faisait «centre». La carte ci-contre et les suivantes montrent, pour Versailles-St Quentin-en-Yvelines, les destinations des habitants de la zone intense et de ceux qui habitent en périphérie, pour l'ensemble des motifs déjà étudiés (voir ch. 4), hors travail.

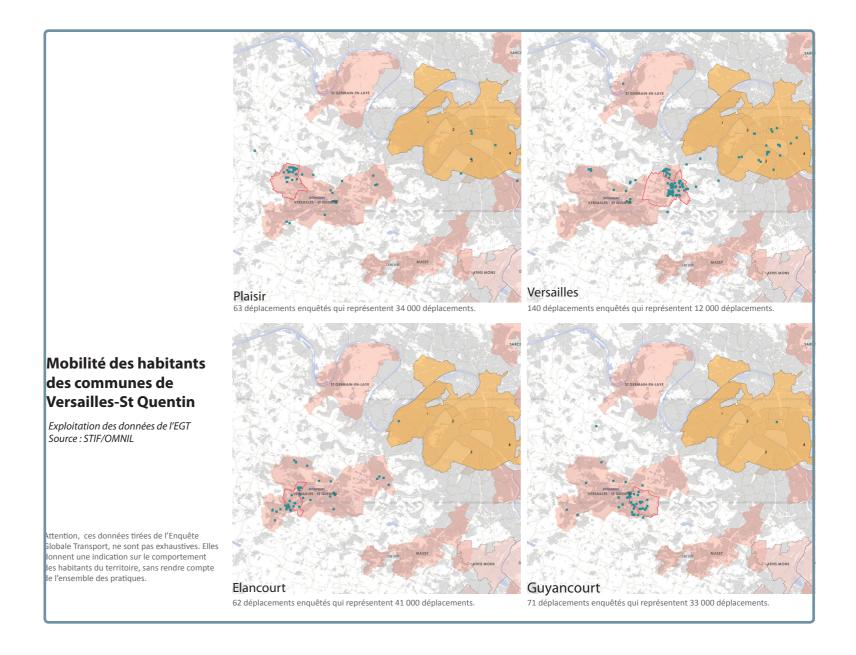
On constate que les habitants de la zone intense restent majoritairement dans leur territoire. Par contre, l'analyse commune par commune montre que les habitants de chaque commune restent dans leur commune! Aucun centre n'est assez fort pour attirer les habitants des autres communes. En revanche, les habitants en périphérie de la zone intense vont pour moitié dans la zone intense, les autres restant en périphérie. On peut dire que Versailles-St Quentin en Yvelines ne possède pas de centre mais «fait

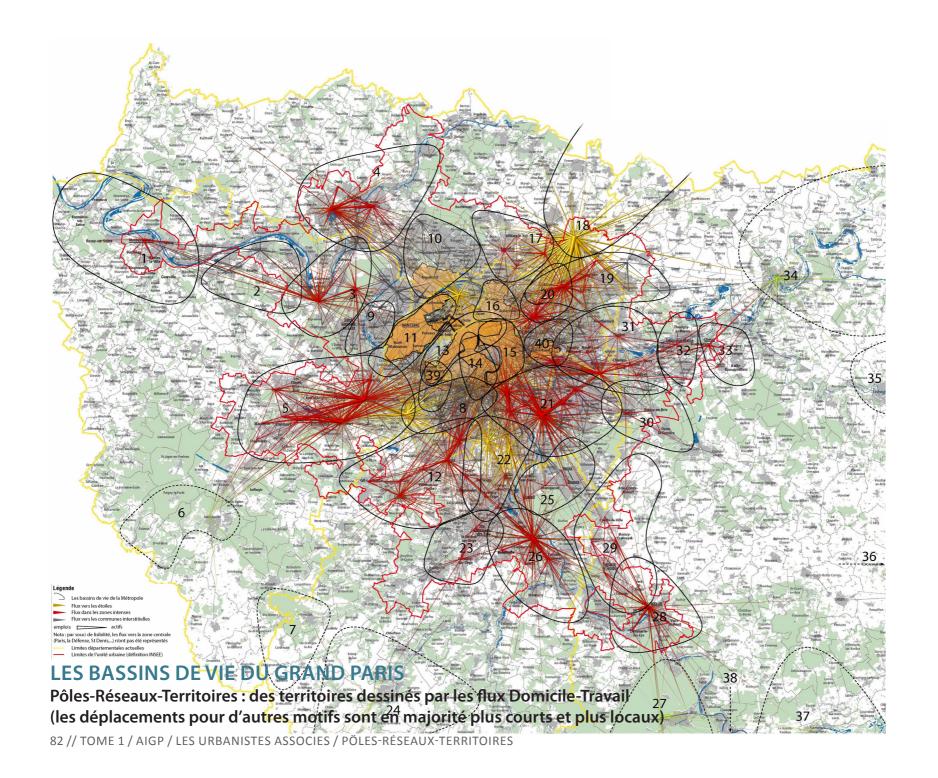
centre» pour sa 1ère couronne. On retrouve ce phénomène à Cergy.

Un examen des autres zones intenses montre que l'absence de centre est générale, car les habitants de la zone intense se déplacent principalement dans leur commune de résidence. Aucune commune ne semble assez forte pour attirer en grand nombre les habitants des communes voisines.

Par contre, l'effet de centralité de la zone intense pour sa périphérie n'est pas aussi évident pour les zones intenses proches de Paris (Créteil, St Germain-en-Laye) mais pas seulement. C'est également le cas pour Evry, Athis-Mons, Aulnay-sous-Bois, Savigny-le-Temple, Sarcelles, Bobigny-Drancy, Draveil-Yerres, Melun. Le 1er cas s'explique par la concurrence de Paris et l'appartenance à un tissu bâti riche et constitué. Le 2ème témoigne du manque d'attractivité et d'équipement de la zone intense.







6. UNE BASE POUR DES «TERRITOIRES DE LA MÉTROPOLE»

On a vu que l'agglomération parisienne était composée de territoires divers : pôles isolés, bassins de vie aux limites floues, communes interstitielles,... et souvent ces situations s'imbriquent ou se superposent. Peut-on utiliser ces résultats pour définir les **futurs territoires de la Métropole ?**

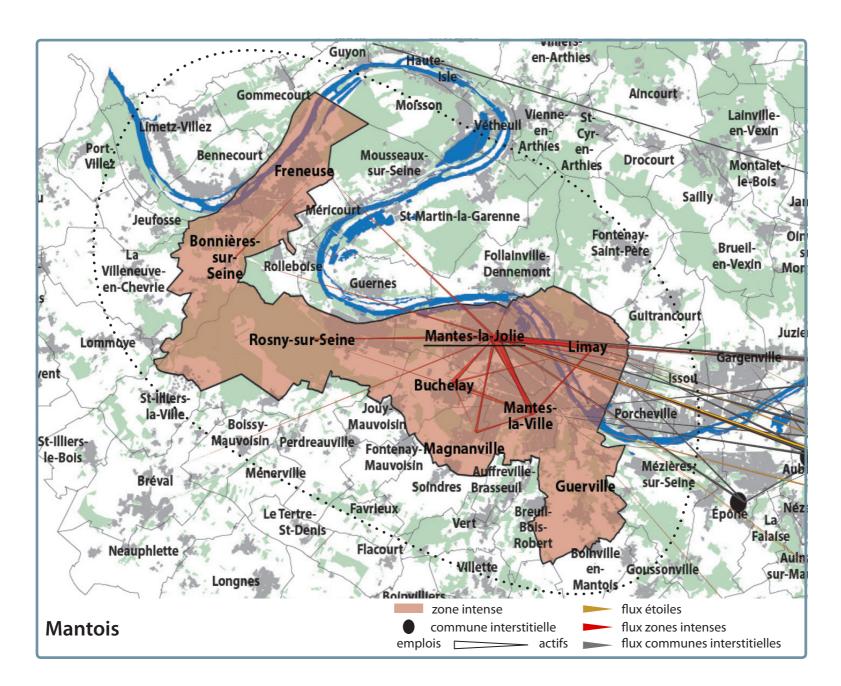
Les zones intenses éloignées de Paris comme Versailles-St Quentin, Cergy, Evry, Melun, Mantes-la-Jolie, forment des bassins de vie évidents, indissociables d'une étoile ou de quelques communes interstitielles. Il en va de même pour les centres de grande couronne. A proximité de Paris cette évidence disparaît car tout semble très imbriqué (étoiles, zones intenses, communes interstitielles) et dépendant de Paris. C'est justement cette complexité et cette dépendance qui ont conduit des territoires à se constituer politiquement : Plaine Commune, GPSO, Est Ensemble, la Vallée scientifique de la Bièvre... Nous nous sommes inspirés de ces constructions politiques pour distinguer plusieurs ensembles : Vallée de la Bièvre, Montreuil, St Denis,...

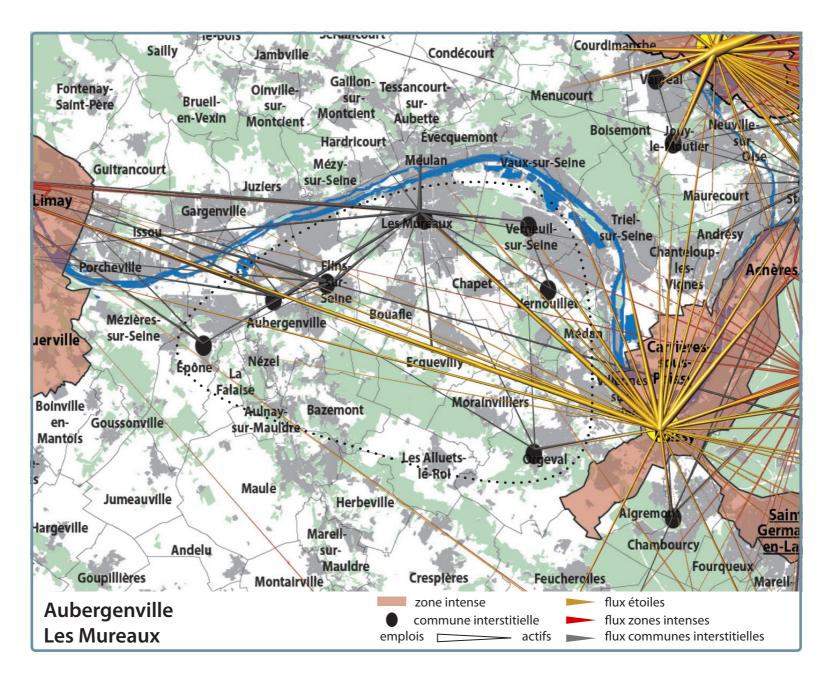
La carte ci-contre propose 40 bassins de vie. Il s'agit d'une base pour la construction des territoires de la Métropole, qu'il conviendra de discuter avec élus et acteurs de ces territoires.

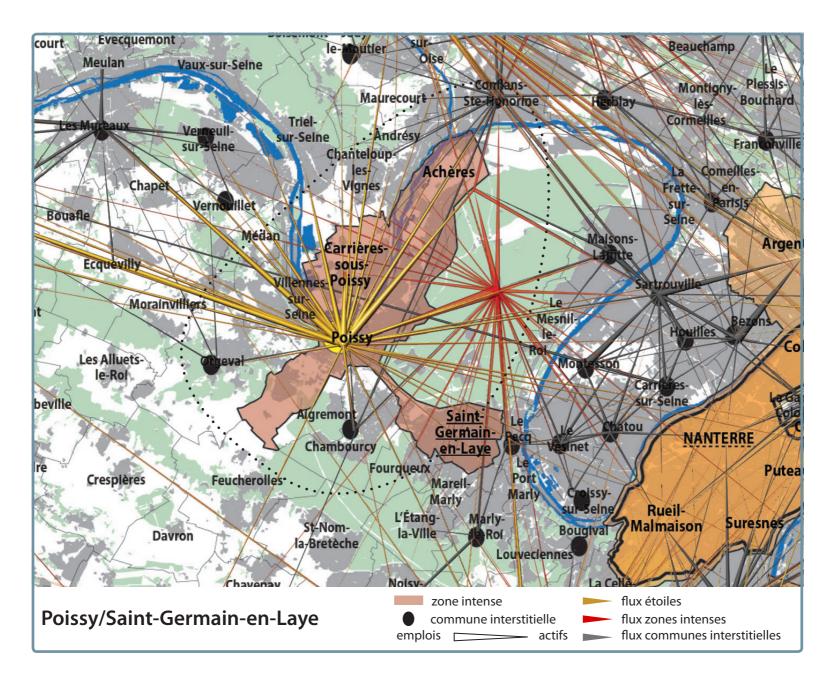
Les cartes ci-après sont des zooms de la carte générale.

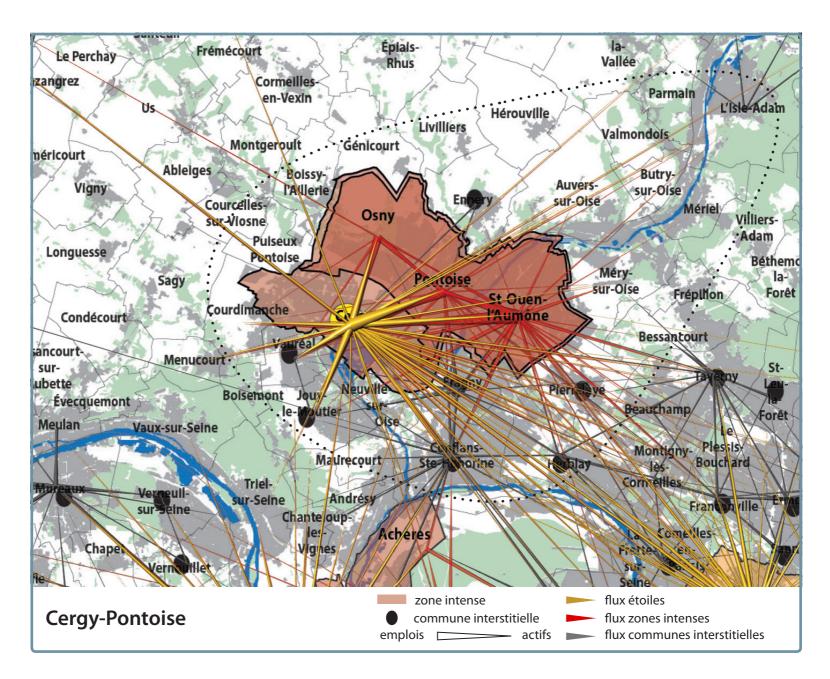
40 BASSINS DE VIE: proposition

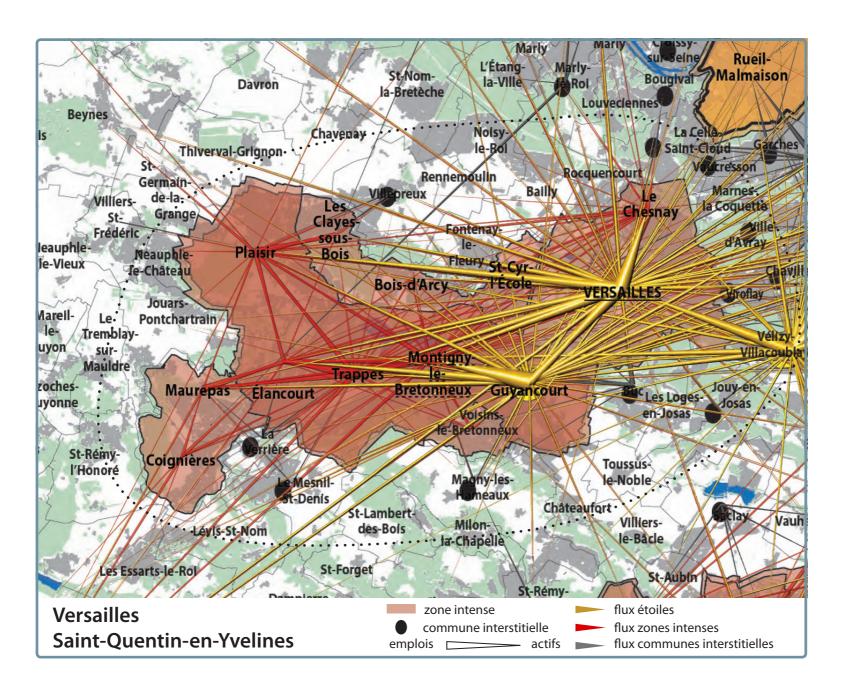
- 1. Mantois
- 2. Aubergenville / Les Mureaux
- 3. Poissy / Saint-Germain-en-Laye
- 4. Cergy-Pontoise
- 5. Versailles / St-Quentin-en-Yvelines
- 6. Rambouillet
- 7. Dourdan
- 8. Vallée de la Bièvre
- 9. Boucle de Montesson
- 10. Argenteuil
- 11. La Défense «élargie»
- 12. Antony / Massy / Les Ulis
- 13. Paris Ouest
- 14. Paris Centre
- 15. Paris Est
- 16. Saint-Denis
- 17. Sarcelles
- 18. Roissy-en-France
- 19. Aulnay-sous-Bois
- 20. Bobigny / Drancy
- 21. Créteil
- 22. Orly / Rungis
- 23. Vallée de l'Orge
- 24. Etampes
- 25. Val d'Yerres
- 26. Evry
- 27. Fontainebleau
- 28. Melun
- 29. Sénart
- 30. Pontault-Combault
- 31. Noisy-le-Grand
- 32. Lagny-sur-Marne
- 33. Chessy / Serris
- 34. Meaux
- 35. Coulommiers
- 36. Provins
- 37. Montereau-Fault-Yonne
- 38. Nemours
- 39. Boulogne
- 40. Montreuil

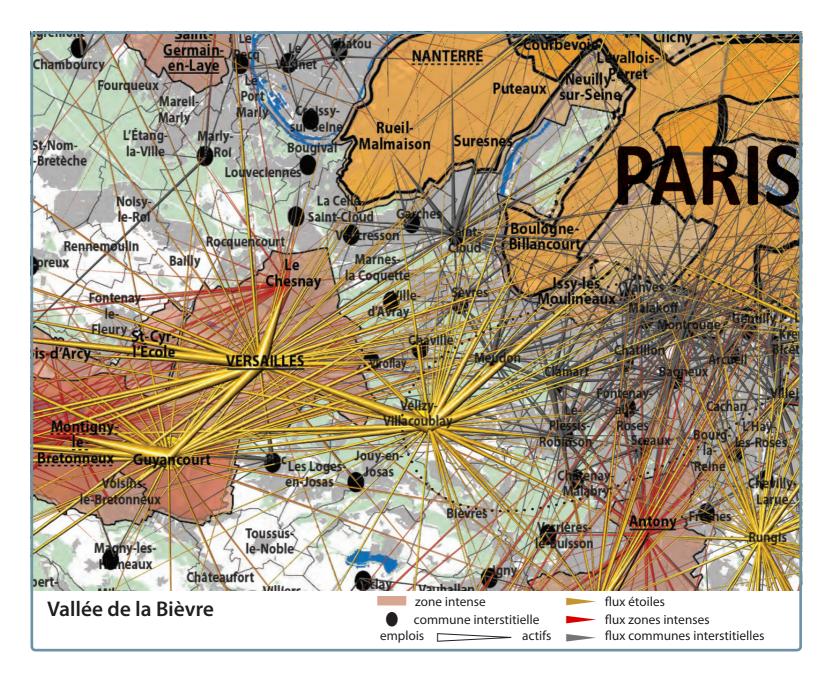


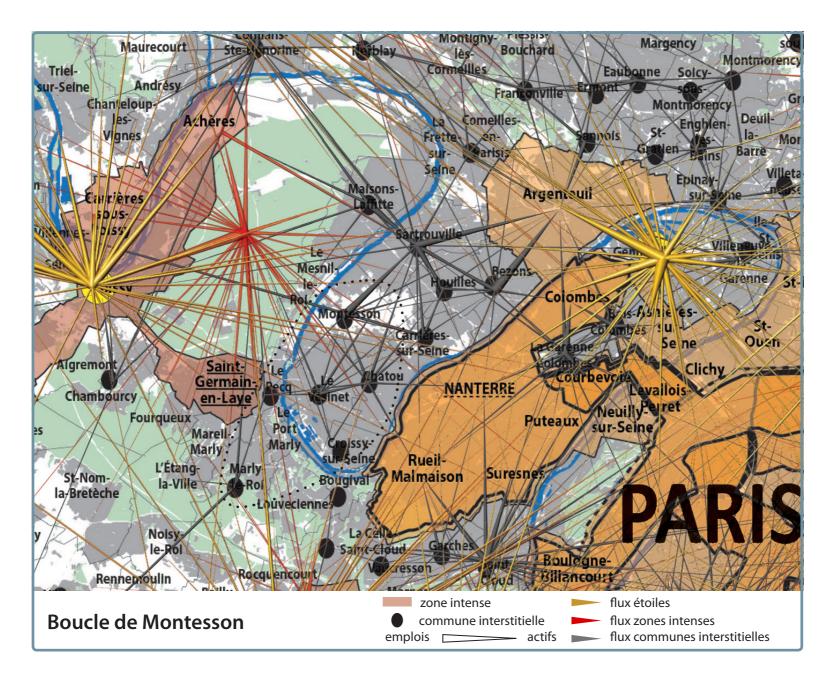


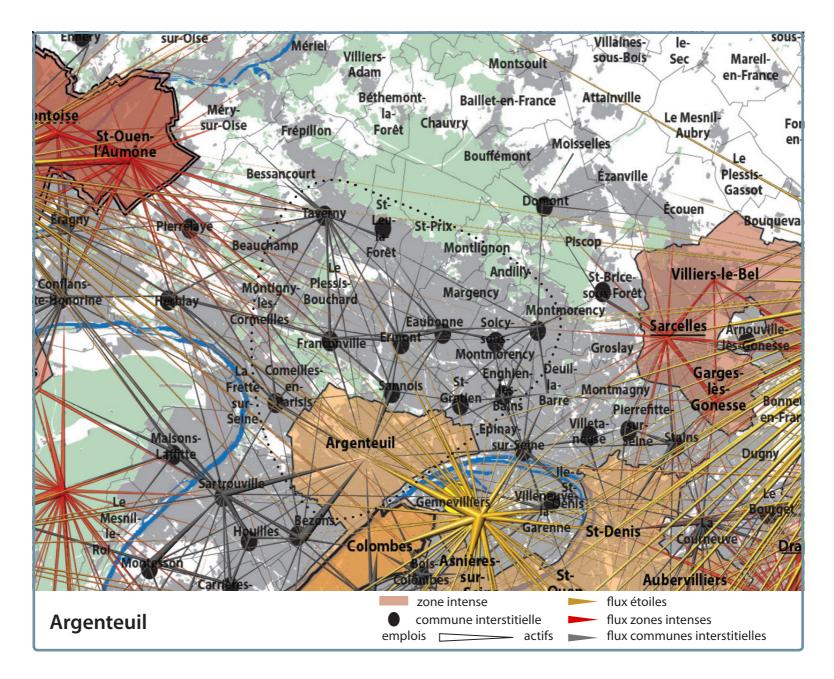


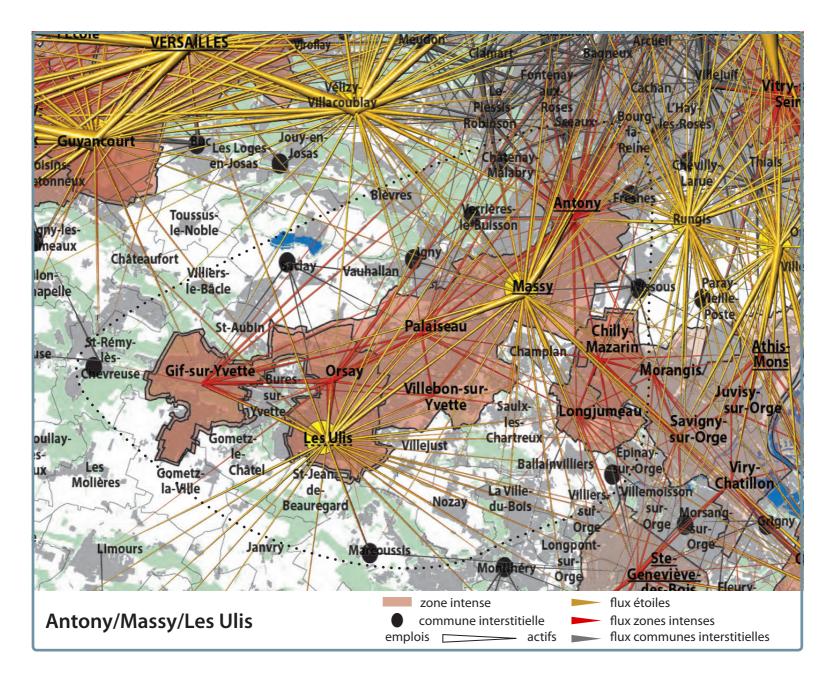


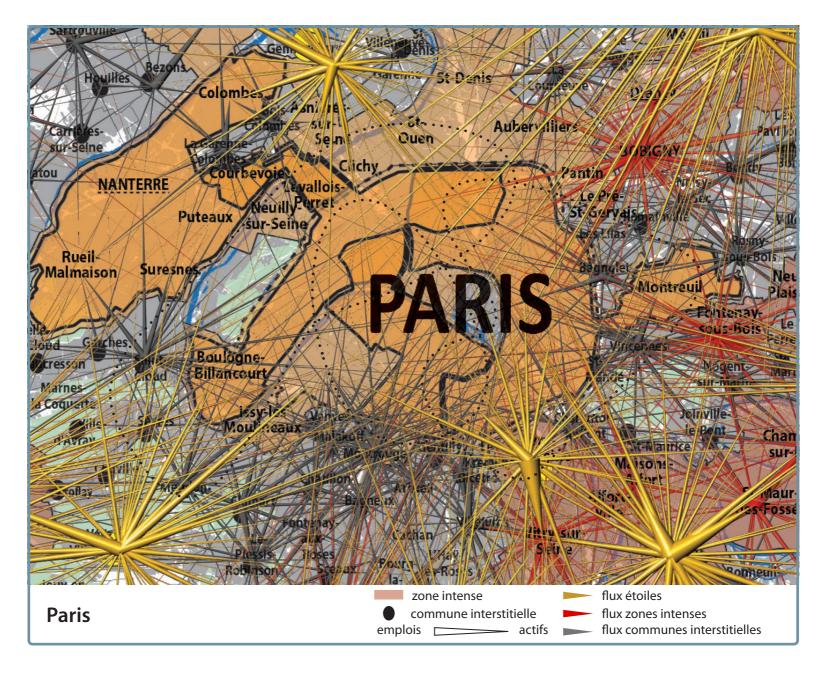


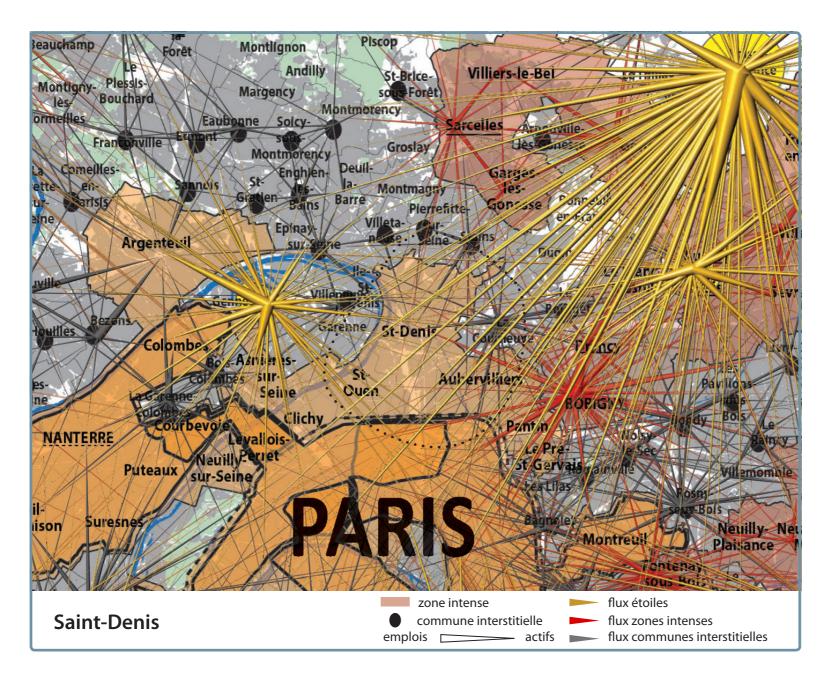


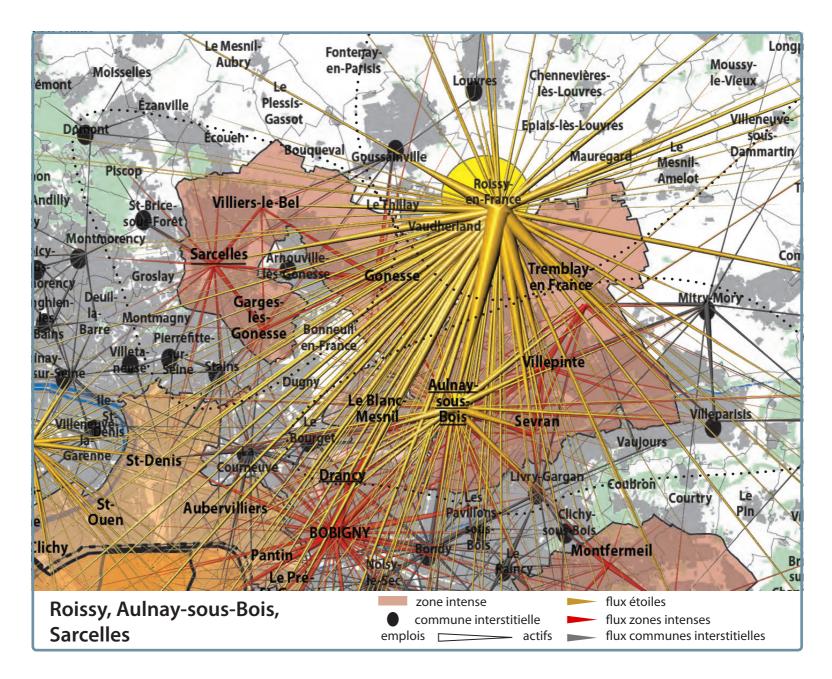


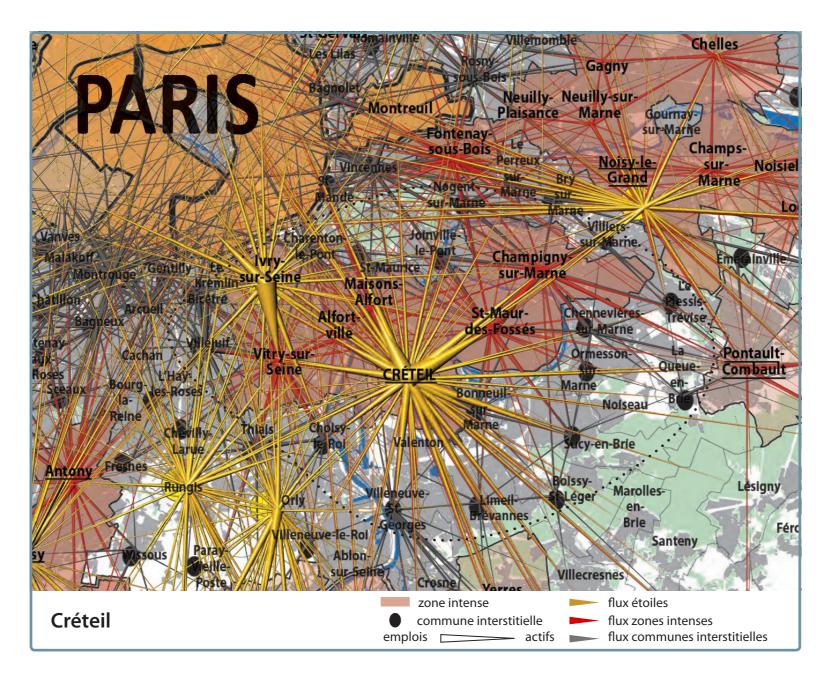


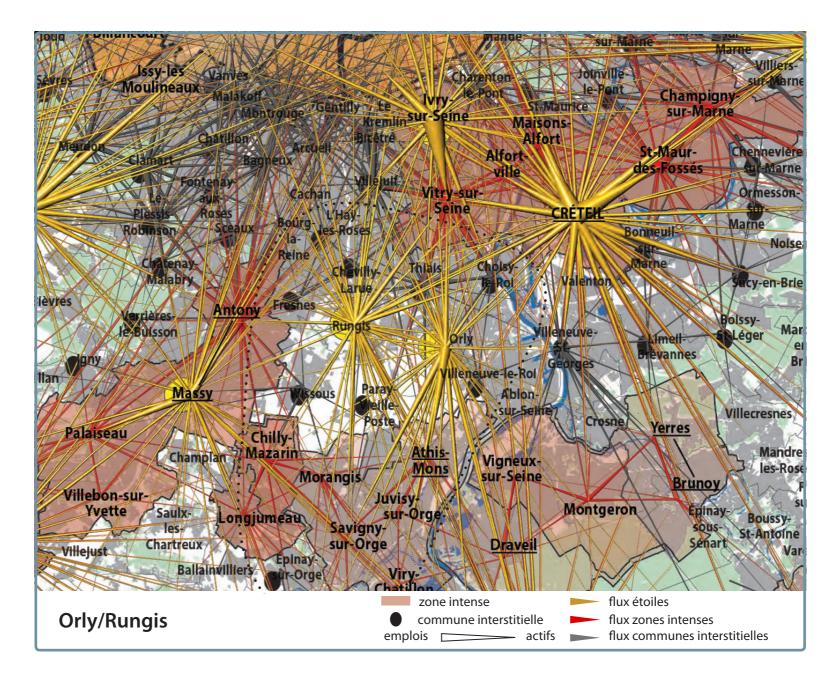


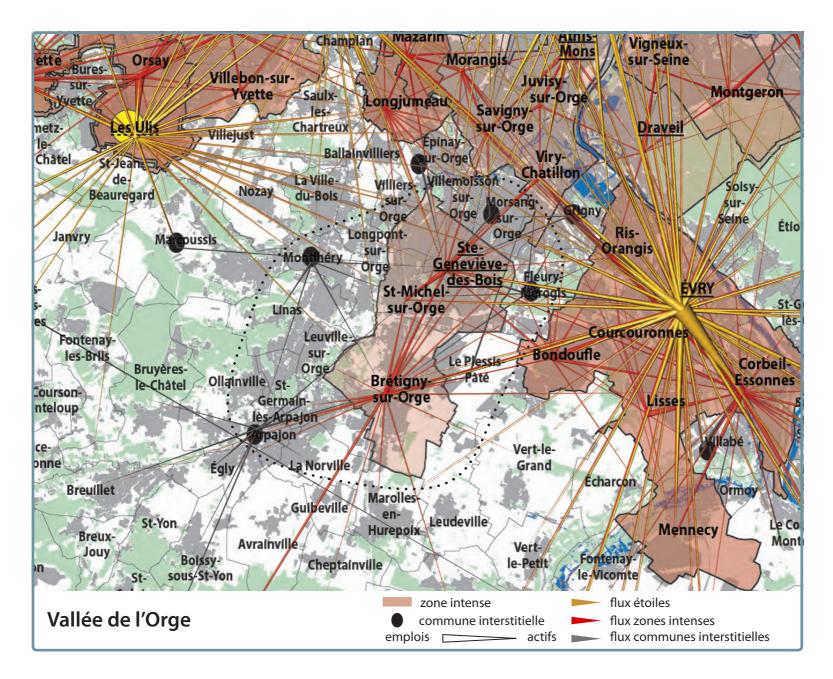


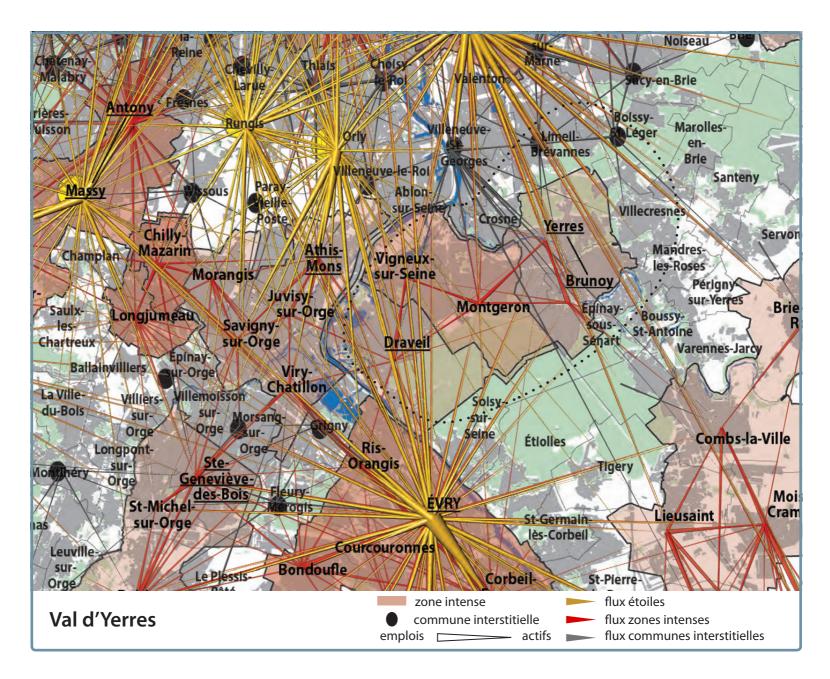


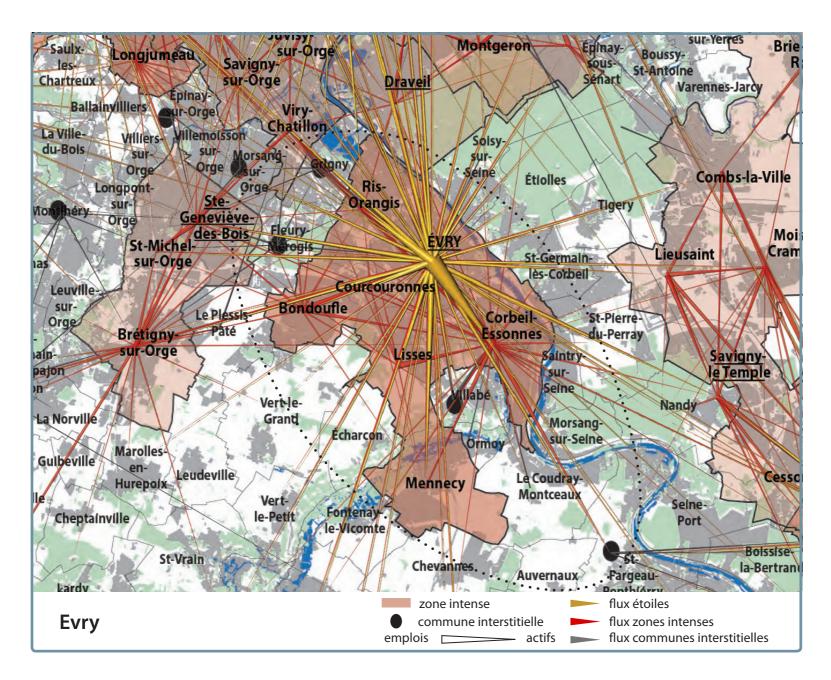


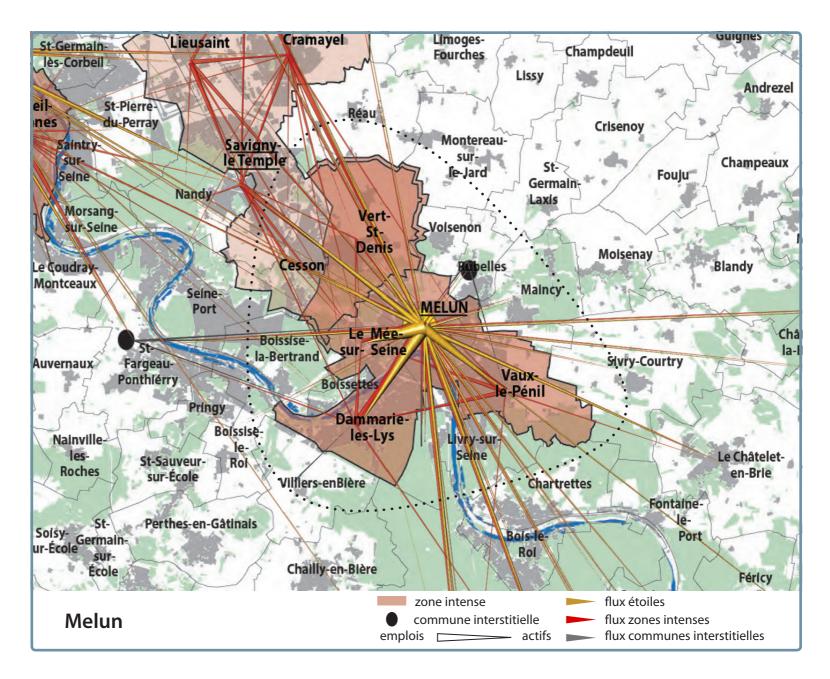


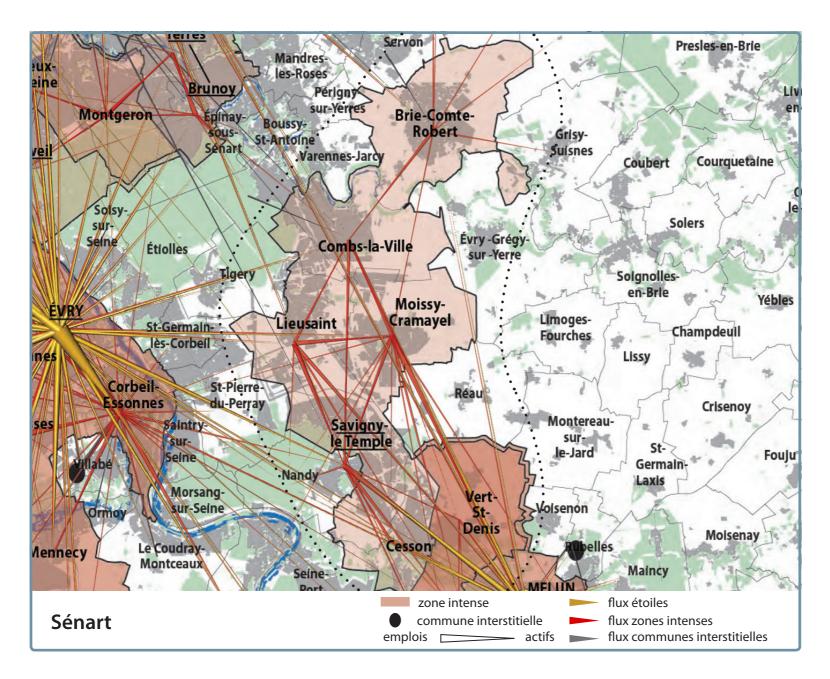


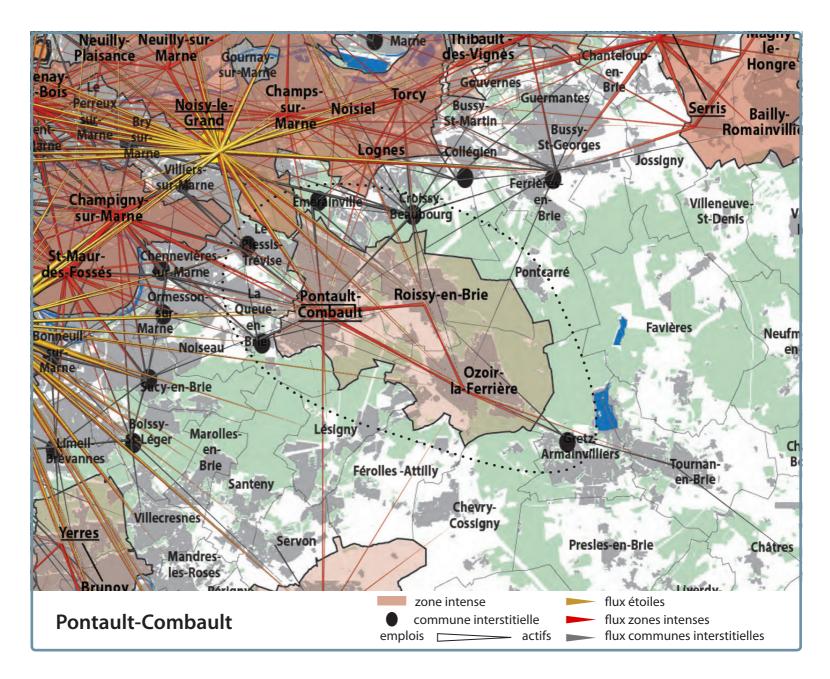


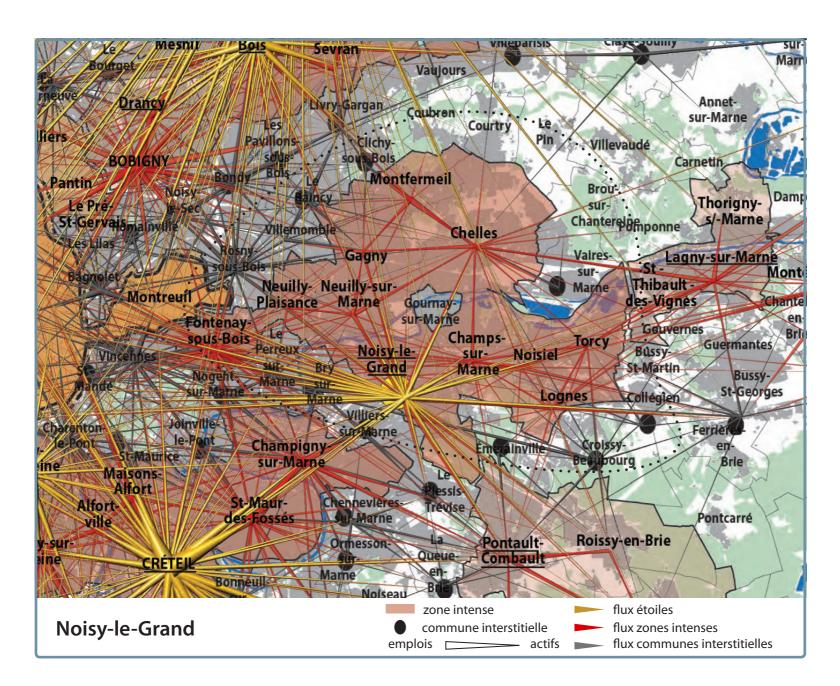


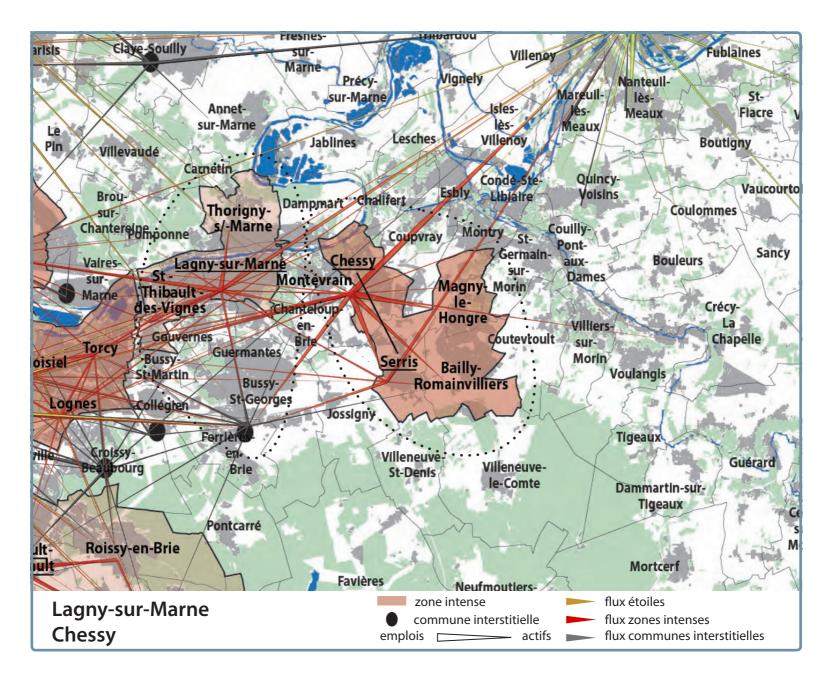












7. QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CETTE ÉTUDE ?

L'analyse des déplacements domicile travail met en évidence plusieurs types de Pôles-Réseaux-Territoires qui fonctionnent à des échelles différentes et rendent bien compte du caractère multi scalaire d'une métropole.

- Le « soleil » formé par Paris, les secteurs de la Défense et de Saint-Denis attire des actifs de toute l'agglomération. Les échanges entre les communes qui le composent sont complexes et imbriqués mais peuvent être décomposés selon la méthode de l'agrégation des communes à partir de celle qui offre le plus d'emploi. On constate que le soleil peut être décomposé en plusieurs sous-bassins : le secteur de la Défense, un croissant à l'ouest de Paris qui va de Issy les Moulineaux au 18ème arrondissement, un secteur au centre qui se superpose au précédent sur le 8ème arrondissement, un croissant à l'est auquel est rattaché Montreuil et un ensemble de communes au nord autour de St Denis. Ainsi même au cœur dense de l'agglomération on observe un phénomène de localité.
- Les « étoiles » sont les grands pôles d'emploi qui attirent des actifs au-delà de 10 km, c'est-à-dire au-delà de la zone intense à laquelle ils appartiennent. Certaines d'entre elles : Roissy, Orly et Rungis, Vélizy et Gennevilliers ne sont pas rattachées à des zones intenses. C'est-à-dire à des

bassins de vie. Ce sont des pôles d'emploi importants avec relativement peu d'habitants. A l'avenir on pourra sans doute leur adjoindre les clusters de Saclay et Descartes. Il conviendrait d'y introduire de la mixité soit en y développant des quartiers urbains à vocation de centralité (ex : Orly-Rungis) soit en les rattachant mieux aux bassins de vie proche (Roissy avec les zones intenses d'Aulnay-sous-Bois et de Sarcelles).

La desserte des « Etoiles » (y compris celles qui sont comprises dans le Soleil comme Saint-Denis) nécessite des transports lourds (RER) qui n'existent pas toujours et un réseau local desservant les territoires alentour.

- Les zones intenses qui peuvent être représentées soit de façon réticulaire, soit de façon aréolaire décrivent des cœurs de bassin de vie. Elles ont une échelle intermédiaire entre la commune et l'agglomération. Elles sont entourées d'une véritable « aire urbaine » composée de communes qui envoient des actifs vers elles mais aussi vers d'autres zones intenses vers les Etoiles et le Soleil. Si les zones intensescœur de bassin, sont bien distinctes et souvent éloignées l'une de l'autre, leur aire d'influence se mélange avec celle des autres pôles.
- **Les communes interstitielles** échangent avec leurs voisines mais pas suffisamment pour former une zone intense. Leur échelle est communale et elles sont souvent

dépendantes des zones intenses voisines et de Paris. Elles forment une sorte de tissu conjonctif entre les zones intenses et peuvent être agglomérées entre elles selon d'autres logiques que les déplacements : historique, géographique, projet commun....

- La mesure du taux d'emploi sur place (actifs ayant à la fois un emploi et un logement dans le territoire considéré) a permis de déterminer les zones intenses et leur autonomie par rapport au reste de la métropole. D'autres indicateurs d'autonomie basés sur les autres motifs de déplacements (achats, loisirs, études, sociabilité...) corroborent l'idée que les zones intenses sont bien des cœurs de bassins de vie. Le taux d'autonomie pour l'emploi varie de 25 à 55 %. On peut tenter une classification :
 - Jusqu'à 30 % on peut estimer que la zone intense manque d'autonomie
 - Entre 30 et 40 % on est dans la moyenne
 - Au-dessus de 40 % on a une forte autonomie

On notera que seules les villes historiques éloignées (Melun, Mantes) et les Villes nouvelles (à l'exception de Marne la Vallée) souvent agglomérées avec une ville « historique » (Versailles – St Quentin en Yvelines ou Corbeil Essonnes – Evry) atteignent ou dépassent 45 % - ce qui montre le succès à long terme de leur programmation qui prévoyait

un emploi pour un logement. Malgré de fortes évolutions économiques les entreprises ont été remplacées et le taux d'emploi sur place reste élevé. Les Villes nouvelles sont aussi des Etoiles qui attirent à plus de 10 km.

Le taux d'emploi sur place du Soleil est de 80 % mais ce chiffre tombe de 45 à 54 % quand on décompose le soleil en sous bassins imbriqués, soit une autonomie voisine de celle de Versailles – Saint Quentin en Yvelines (53 %) ou de cette même zone quand elle intègre Vélizy-Villacoublay (55 %);

- La population des zones intenses définies selon la procédure exposée ci-dessus varie beaucoup sur 20 zones intenses dans l'unité urbaine (hors Soleil, Paris, La Défense, St Denis). Les plus petites zones intenses (ex : Lagny) ot environ 50 000 habitants, les plus grandes 360 000 (Versailles-St Quentin) et même 480 000 (Créteil) mais seulement trois dépassent 300 000 habitants (Versailles-ST Quentin, Noisy le Grand, Créteil)
- **Si on ajoute les communes « dépendantes »** de la zone intense, la population s'accroit beaucoup dans certains bassins de vie comme Versailles-St Quentin qui passe à 450 000 habitants.

- Dépendance et interdépendance

Les communes qui envoient leurs actifs à la Défense sont en majorité situées au nord-ouest et à l'ouest de l'agglomération et dans Paris, presque aucune au-delà, ce qui contredit l'idée courante de grands flux entre l'est de l'agglomération et la Défense.

Les communes qui envoient plus de 5 % de leurs actifs à Roissy sont toutes situées au nord d'une ligne reliant Garges-les-Gonesse à Lagny-sur-Marne. La zone de dépendance s'étend au nord au-delà des limites de la Région, dans l'Oise. Donc, là encore, les flux sont limités à un quadrant de l'agglomération.

Le cas de Paris, au cœur du réseau radioconcentrique de transports lourds est différent : Paris attire des actifs en proportion importante de toute l'Ile de France. La zone de dépendance est très restreinte à l'ouest (qui a lui-même beaucoup d'emplois et une forte attractivité) et s'étend beaucoup au Nord (Sarcelles, Aulnay-sous-Bois) et à l'est (Noisy le Grand) ainsi qu'au sud-est (Yerres, Montgeron, Combes la Ville...) révélant un déséquilibre entre l'emploi et les logements. Il faut noter ici que ce centre de dépendance à Paris présente des similitudes avec celles du chômage et de la pauvreté. La dépendance est aussi très forte dans les communes limitrophes de Paris (de 30 % à 40 %) mais il s'agit là d'un autre phénomène : Ces communes rattachées au Soleil ont des caractéristiques proches des arrondissements parisiens.

Les bassins d'emploi échangent beaucoup avec un de leurs voisins, plus rarement avec plusieurs d'entre eux. Là encore on constate le caractère très local de ces échanges.

Les sous-bassins limitrophes de Paris échangent avec les arrondissements les plus proches.

Quand on compare les sous bassins d'emploi (là où l'on va travailler) et les sous bassins de main d'œuvre (là où on habite) on constate que pour certains les échanges sont équilibrés voire symétriques; c'est le cas à l'ouest: d'autres déséquilibrés; on travaille fréquemment à Paris quand on habite la banlieue nord, l'est et le sud-est mais on travaille peu dans ces territoires quand on habite à Paris. Les sous bassins d'emploi des villes éloignées de Paris sont souvent dissociés: une partie sur place, une autre à Paris, relié par le RER. Les sous bassins d'emploi et de main d'œuvre peuvent enfin être orientés différemment, sous bassin d'emploi vers Paris, sous bassin de main d'œuvre vers la périphérie.

– Les zones intenses sont-elles des bassins de vie ?

Les zones intenses ont été définies d'abord par les déplacements domicile-travail dont on sait qu'ils sont les plus longs et les plus structurants mais pas les plus nombreux (41 % de l'ensemble des déplacements en distance parcourue, 30 % en temps et 18 % en nombre).

Pour identifier les bassins de vie et leur degré d'autonomie, il faut prendre en compte les autres motifs de déplacements.

On utilise pour cela l'Enquête Globale Transport (EGT) réalisée auprès d'un échantillon de la population. Elle donne des indications sur le comportement des habitants du

territoire mais ne permet pas une exploitation statistique.

La portée des déplacements est en moyenne de :

- Domicile-travail : 5 km à Paris à 15 km en grande couronne
- Loisir: 2,5 km à Paris à 15 km en grande couronne
- Achats: 0, 5 km à Paris à 3, 5 km en grande couronne

Il est donc normal que les déplacements de loisirs et d'achats se fassent à l'intérieur de la zone intense définie par les déplacements domicile-travail plus longs¹.

Les cartes représentant les déplacements pour les motifs autre que domicile-travail (restauration, spectacle, achats, visites, santés, activités autre que domicile-travail) montrent que la grande majorité de ces déplacements a lieu au sein de la zone intense qui apparait donc bien comme un bassin de vie. La deuxième destination est Paris surtout pour Les bassins les plus proches de la capitale ou les mieux desservis par le RER. Les bassins les plus éloignés viennent moins à Paris, ce qui est logique, et ce sont les bassins dont la population est le plus riche où l'on observe le plus de déplacements vers Paris.

On constate que les habitants des communes proches des zones intenses se déplacent souvent vers ces dernières pour tous les motifs, à moins qu'elles ne soient contiguës à Paris qui est un attracteur plus fort. Les zones intenses ont donc une fonction de centralité pour ces communes dépendantes qui, par conséquent, appartiennent au sous bassin de vie.

L'analyse de l'ensemble des déplacements conforte donc l'idée selon laquelle il existe bien des sous bassins de vie dans l'agglomération parisienne. Leur autonomie est variable mais si on prend tous les motifs des déplacements elle est toujours supérieure à 50 %. Ces bassins de vie intègrent une zone intense, parfois une étoile, et des communes interstitielles environnantes mais celles-ci peuvent être également attirées par d'autres bassins de vie. Il ne peut donc y avoir de limite précise entre les bassins de vie dont l'analyse doit être faite au cas par cas.

- La question de la centralité

Les bassins de vie existent mais ont-ils un ou des centres, peut-on parler de polycentrisme ?

Quand on analyse les déplacements pour d'autres motifs que le travail à partir de la commune et non à partir de l'ensemble de la zone intense, on constate que ces déplacements restent en grande majorité à l'intérieur de la commune et très peu vers d'autres communes de la même zone intense.

En d'autres termes, même de grands bassins comme Versailles-St Quentin ou Créteil qui comprennent des villes

¹ l'analyse des «boucles de déplacements» effectuée par 6-t le confirme - cf. Tome 1 «La zone intense, quel ancrage territorial ?» Nicolas Louvet

préfectures ou des villes historiques n'ont pas un centre capable de s'imposer par rapport aux autres communes. Ces propos doivent être nuancés par une analyse plus fine des déplacements par motif: il est normal que ceux qui concernent l'enfance et l'école, les achats quotidiens, certaines démarches administratives... restent dans la commune.

On est cependant très loin de la métropole polycentrique et le poids écrasant de Paris risque pendant très longtemps d'empêcher l'émergence de véritables centres secondaires ou alternatifs.

Peut-être faut-il alors déconstruire l'idée de centralité afin d'en identifier les fonctions ou les qualités spatiales qui pourraient être développées dans les bassins de vie plutôt que vouloir que chaque bassin de vie ait un centre regroupant toutes les fonctions. On pourrait raisonner en termes de proximité et d'accessibilité à ces fonctions et les classer en trois échelles de proximité : le quartier ou la commune, le bassin de vie, la métropole. A chaque échelle on peut associer des aménités urbaines et des modes de déplacements. Par exemple l'échelle du quartier correspond à un rayon de 500 m à 1 000 m dans lequel on doit pouvoir trouver tout ce dont on a besoin au quotidien (achats, équipements scolaires,...) en se déplaçant à pied en vélo ou en transport en commun.

L'échelle du bassin de vie (100 à 500 000 habitants) doit offrir des services moins fréquents mais importants pour la qualité de vie et l'attractivité du bassin (achats occasionnels, santé, sorties au restaurant, au cinéma, université etc...). Le mode de déplacement à privilégier devrait être les transports en commun. Or on constate aujourd'hui que c'est massivement la voiture qui est utilisée pour ces déplacements courts pour deux raisons : d'une part les transports en commun internes au bassin de vie sont très insuffisants et sont organisés pour le rabattement vers les lignes de RER ou de train ; d'autre part la voiture est jugée plus confortable pour les déplacements courts alors que son usage quotidien est impossible pour les déplacements longs dans une grande agglomération.

Enfin l'échelle de la métropole permet d'accéder à certains équipements et des aménités urbaines qui n'existent pas à aux échelles inférieures. Pour les déplacements longs en milieu urbain dense les transports en commun s'imposent d'autant mieux que l'accès à Paris est plus difficile pour les voitures particulières.

Ce classement par échelle est schématique mais il donne un cadre de réflexion. Les conditions d'accessibilité aux trois échelles décrites ci-dessus n'existent qu'à Paris et dans quelques centres villes (Ex : Boulogne Billancourt, Vincennes, Versailles...). Partout ailleurs les fonctions de proximité doivent être développées à l'échelle du quartier. A l'échelle des bassins de vie on peut imaginer différentes sortes de centralités. Les Villes Nouvelles et Créteil ont des équipements récents et nombreux mais il leur manque ce qui fait la vie d'un centre : des rues commerçantes, des espaces publics animés, des restaurants et des bistrots. Ces villes de création récente ne sont pas « finies » : elles ont besoin d'une nouvelle couche d'urbanisation et d'une modification radicale de la morphologie et de l'image de leur centre-ville. Ces transformations sont coûteuses car il faut casser ou aménager des dalles, déplacer ou racheter des équipements vétustes ou des commerces précaires, mais beaucoup d'argent public a déjà été investi dans ces villes. Il faut s'appuyer sur ces acquis (équipements, transports, pôle d'emploi...) et sur des disponibilités foncières encore importantes pour leur redonner l'attractivité et la qualité nécessaire à leur équilibre social et à leur développement économique.

Dans d'autres bassins de vie qui présentent une juxtaposition de centralités et d'équipements communaux on peut imaginer un fonctionnement en réseau qui implique une mutualisation des investissements et une bonne accessibilité de chaque centre depuis l'ensemble du bassin.

Chaque bassin a ses caractéristiques propres, son histoire, sa relation à Paris, etc... qui impliquent des solutions différentes pour la centralité-proximité.

Dans tous les cas on mesure l'intérêt d'avoir une gouvernance appropriée à cette échelle territoriale et on comprend que la dynamique de ces territoires est fortement liée à leur autonomie et au sentiment d'appartenance qu'ils procurent à leurs habitants.

- Des transports de bassin?

Les cartes des isochrones réalisées par CDVia (note) montrent qu'il est toujours plus facile et rapide (note : voir tome 3 : Atlas) d'aller en transports en commun à Paris que dans une autre commune du bassin de vie. Le système de transports publics est conçu pour les déplacements longs entre Paris et la banlieue ; le réseau local des bus a d'abord une fonction de rabattement vers les lignes RER. Il y a quelques exceptions : Paris qui dispose d'un réseau maillé de métro et tramway d'une densité exceptionnelle et quelques TCSP de banlieue (le T1 en Seine-Saint-Denis et le réseau TVM dans le Val de Marne. La nouvelle rocade ferrée (ligne 15) va relier des centres de première ceinture mais n'aura que peu d'effets sur les déplacements au sein des bassins de vie , elle reste fondamentalement un transport de longue distance.

Le réseau de transport de l'Île-de-France, géré par le STIF, est en parfaite cohérence avec l'idée de la Grande Métropole et du Grand Bassin de vie, malgré ses dysfonctionnements il assure une bonne desserte pour les trajets longs et ses infrastructures recèlent souvent des réserves de capacité (ex:RER C et D). Ce qui manque ce sont des réseaux de transports efficaces et rapides organisés en fonction des besoins des bassins de vie et entre les bassins de vie interdépendants. C'est ce niveau de proximité qui est pénalisé or il représente de 35 à 55 % des déplacements domicile-travail et plus pour les autres motifs.

- Bassins de vie et gouvernance territoriale

Il est rare que les découpages politico-administratifs, les limites départementales, les intercommunalités et les CDT correspondent aux bassins de vie ou aux zones intenses. Versailles et Saint-Quentin avec leurs communes dépendantes forment bien une seule ville d'un point de vue fonctionnel mais ce bassin est divisé en deux EPCI, l'un votant à gauche, l'autre à droite ; même chose pour Evry et Corbeil. Néanmoins un mouvement de recomposition s'amorce. Des élus de Paris Métropole défendent l'idée de territoires cohérents par opposition à des intercommunalités « d'aubaine » ou purement politiques. Un CDT réunit Versailles et Saint-Quentin pour la première fois, etc...

Les bassins de vie ont vocation à servir de base aux futures communautés d'agglomération ou territoires du Grand Paris parce qu'ils sont définis par les pratiques des habitants (pour au moins 50 % de leurs déplacements). Un bassin de vie ne peut pas être, par définition, une « ville dortoir » et la démocratie qui s'y pratique ne peut être qualifiée de « démocratie du sommeil »!

Pour autant les intercommunalités ne peuvent pas être découpées par un simple procédé technique. Rappelons en effet qu'il ne peut pas y avoir de limite franche entre deux bassins de vie (sauf en cas de coupure géographique. Ex : la Seine là où il n'y a pas de pont, ou l'autoroute A1 entre Sarcelles et Aulnay). Dans la zone centrale autour de Paris on trouve par exemple un nombre de communes interstitielles qui sont regroupées en intercommunalités (ex : Vallée scientifique de la Bièvre et, en partie, Est Ensemble). Certains morceaux du Soleil revendiquent une existence propre par rapport à Paris. Plaine Commune se nomme « Territoire de la Culture et de la Création » pour souligner l'autonomie, le dynamisme et la mobilisation d'un territoire autrefois servant de Paris (entrepôts, énergie, déchets, usines, etc...). Enfin l'histoire ne s'arrête jamais et des territoires qui aujourd'hui ne fonctionnement pas ensemble peuvent développer leurs interactions. On peut même l'observer dans certains territoires en mutation autour de l'A104 ou des aéroports. L'organisation radiale y est d'ailleurs de plus en plus contestée au profit de relations transversales.